

ANGLAIS

Écrit

Toutes séries

Commentaire d'un texte

« Of the Passing of the First-Born », W.E.B. Du Bois, *The Souls of Black Folk*, 1903

Présentation de l'auteur et du passage

Le texte que les candidats étaient invités à commenter cette année était extrait de *The Souls of Black Folk*, recueil d'essais autobiographiques de l'écrivain, historien et intellectuel noir américain, William Edward Burghardt Du Bois (1868-1963). Du Bois est une figure majeure de l'histoire noire américaine : il est le premier titulaire afro-américain d'un doctorat de l'université d'Harvard (1895) et le fondateur de la *National Association for the Advancement of Colored People* (NAACP) en 1909. Sociologue, il produit une importante étude sur la communauté noire de Philadelphie (*The Philadelphia Negro*, 1889). Il est aussi historien : *Black Reconstruction* (1935) est la première somme sur la période de la Reconstruction qui dénonce les lectures suprémacistes, redonne un rôle actif aux Afro-Américains et, avec son approche marxiste, associe l'idée d'un prolétariat à la fois noir et blanc assujéti au pouvoir des élites foncières et politiques. Son étude est pionnière puisque dans les années 1960 et 1970, la génération des historiens « révisionnistes », inspirée par le mouvement des droits civiques, reprendra ses thèses. Du Bois est un intellectuel influent grâce au journal *The Crisis*, fondé, comme la NAACP, en 1909, qui deviendra, dans les années 1920 le fer de lance du mouvement artistique de la Renaissance de Harlem, renouveau esthétique et période de création et de diffusion sans précédent pour les artistes noirs américains. Figure des congrès panafricains de l'entre-deux guerres, Du Bois termine sa vie au Ghana où Kwame Nkrumah promet de déployer l'expérience d'un socialisme panafricain.

La riche carrière et les contributions nombreuses de Du Bois comptent également le chef d'œuvre *The Souls of Black Folk* dont est tiré l'extrait de l'épreuve 2014. Ce recueil d'essais reflète la dimension éminemment politique, et pourtant poétique, de l'œuvre de Du Bois. À travers une série d'essais sur son rival Booker T. Washington (partisan du compromis et d'une éducation industrielle pour les Noirs), sur la ville d'Atlanta, et de textes plus poignants sur les chants des esclaves ou la mort de son premier-né, Du Bois parvient à mettre en œuvre son projet : promouvoir l'idée d'une élite intellectuelle et littéraire en ne reniant cependant pas la culture afro-américaine, trouver une langue nouvelle pour témoigner de l'humanité du peuple noir et exprimer son expérience unique. Le passage proposé aux candidats s'inscrivait dans ces enjeux multiples, entre poétique et politique.

Du Bois y évoque, dans une scène très personnelle, la naissance de son premier fils, et témoigne, dans une langue riche, poétique, aux accents bibliques, des moments de rencontre avec son premier-né, de ses sentiments de nouveau père et de l'attachement progressif et puissant des jeunes parents. Malgré la joie associée à l'arrivée de l'enfant, de nombreux indices émaillent le récit, annonciateurs de la chute brutale : la maladie et la mort prochaine de l'enfant, suggérée dans les derniers mots du passage. Cet épisode relatant l'expérience à la fois intime et universelle de la paternité et du deuil transcende cependant le récit autobiographique : le père noir qui découvre les traits métissés de son enfant noue, à travers cette descendance, un lien qui lui était alors inaccessible, avec le destin de toute une communauté venue d'Afrique (l. 20, l. 42) et assujéti à l'esclavage sur la terre de liberté américaine (l. 30). Le métissage de l'enfant a posé problème à certains candidats : les touches de bleu dans les yeux du nourrisson, ou ses mèches blondes, sont les traces des violences sexuelles faites aux esclaves noires par les maîtres blancs. Le métissage n'est pas ici signe de réconciliation des communautés, et encore moins d'adultère, mais rappel tragique de l'oppression subie. L'espoir partagé, puis déçu, de la naissance d'un Prophète (l. 43) ouvre ce passage intime sur l'avenir du peuple noir américain que seul un guide peut mener vers la liberté, guide que Du Bois lui-même finira peut-être par incarner pour la postérité. Même si les candidats ne pouvaient avoir la certitude que l'épisode était autobiographique, ils pouvaient tout le moins apprécier les dimensions multiples de la narration : intime et personnelle, communautaire et universelle, et également politique et biblique, comme l'atteste le titre du passage « *Of the Passing of the First-Born* » ou encore la présence de la figure d'un Prophète (l. 43). De même, une lecture fine du texte permettait de dégager des remarques quant à l'aspect très concret et banal d'une scène familiale ancrée dans des lieux et moments précis (la maison, le Nord, le Sud, les saisons) coexistant avec le symbolisme, voire le lyrisme et l'intertexte biblique.

La réussite du commentaire passait par la capacité des candidats à rendre compte de ces différents niveaux de lecture inscrits au cœur de l'écriture de Du Bois au moyen d'une stratégie qui leur était propre.

Méthodologie du commentaire

La problématisation et la stratégie de développement des candidats doivent prioritairement trouver leur source dans le texte lui-même. Le fort contenu civilisationnel et biblique de ce texte, contenu parfois fort bien maîtrisé par les candidats, a conduit certains d'entre eux à plaquer des perspectives extérieures sur le texte, au lieu d'en exploiter la richesse et le fonctionnement propre.

Le fait que les candidats aient des connaissances sur l'histoire afro-américaine, parfois même sur la figure de Du Bois lui-même, a généralement donné d'excellents débuts d'introduction. Mais faire un lien hâtif entre un contexte d'oppression, de ségrégation et de racisme et l'expérience de la paternité relatée dans le texte n'est pas une méthode acceptable, ni même efficace. Rappelons que la problématisation doit permettre de rendre compte de la spécificité du texte. Ainsi les problématiques déclinées autour de l'idée suivante, *« *How does the baby show the reality of Southern society ?* » / « *How does he represent the life of Black people ?* », ne peuvent être satisfaisantes. De manière générale les tentatives de problématisation autour d'un thème unique (le racisme, la ségrégation) privent les candidats des autres dimensions du texte, ou s'ils les abordent quand même dans leur développement, rendent leur problématique inopérante.

Trop de candidats optent également pour une problématisation automatique et dénuée d'ancrage dans la singularité du texte. Que les candidats soient avertis que des questions comme *« *How does the author manage to convey his meaning to the reader / to convince the reader / to arouse the reader's attention ?* » ou comme *« *What devices are used by the author?* » ne constituent en aucun cas une problématique puisqu'elles ne permettent pas de rendre compte de la spécificité d'un texte.

Si des candidats se sont laissés, cette année, aller à des digressions sur l'histoire des Noirs américains, ils ont toutefois trop souvent négligé l'autre volet référentiel du texte : les figures bibliques. Le titre, la première phrase « *Unto you a child is born* » (l. 1), la mère en son sanctuaire (l. 10) comme une Vierge à l'enfant, la figure du Prophète etc., nombre d'indices invitaient à explorer cette dimension religieuse. S'il semblait difficile d'en faire un unique outil de problématisation, qui réduisait de fait la dimension intime et personnelle ainsi que la dimension noire américaine de l'extrait, le repérage et la mise en contexte des références bibliques permettaient de mettre en évidence l'importance historique de la religion pour le peuple noir américain durant la période de l'esclavage, et au-delà, de commenter la réécriture à l'œuvre dans le texte, en voyant par exemple comment la figure d'un prophète est à la fois guide spirituel et *leader* politique (les candidats pouvaient penser à Moïse dans le plus célèbre des *Negro Spirituals*, « *Let My People Go* »). On trouvera plus bas dans la rubrique « Technique du commentaire » quelques indications sur la façon dont les analyses ponctuelles ou filées des candidats pouvaient au mieux, et de façon problématisée, rendre compte du mode opératoire biblique du texte dans leurs développements.

D'autres candidats ont associé le réseau de références bibliques tissé dans l'écriture à l'affirmation que *« *America is very religious* » ou *« *Black people have a visceral attachment to religion* » ce qui, en plus d'être une assertion simpliste, ne sert en rien l'élucidation du texte. Rappelons également que la culture américaine se lit plutôt selon la tradition chrétienne (*Christian*) et que le catholicisme n'est pas la référence la plus adéquate historiquement.

À l'inverse, l'idée d'une vérité peu à peu découverte, d'un voile levé qui révèle le sens de l'expérience vécue par le narrateur, pouvait permettre de mobiliser tous les éléments importants présents dans le texte. Cette poétique du voile à l'œuvre dans l'extrait rend compte du changement de vision qui s'opère tout au long du texte : dans le regard du père sur son enfant (d'abord chose mystérieuse puis espoir de tout un peuple), dans la prise de conscience du père (d'abord retenu ailleurs puis enfin clairvoyant sur son appartenance à ce même peuple). Le sens de cette vie nouvelle *se dévoile* ainsi peu à peu au narrateur et au lecteur tandis que le voile sert de métaphore à plusieurs reprises (l. 25, l. 44). Il n'est pas inintéressant de savoir que Du Bois reste célèbre pour sa déclaration : « Le problème du XX^e siècle est le problème de la ligne de partage des couleurs ». L'expression trouve également sa place dans le passage (l. 25) et est associée, comme ailleurs chez Du Bois, à la métaphore du Voile, qui permet à la fois de symboliser la séparation, réelle du point de vue des conditions politiques et économiques des citoyens noirs mais tenue au quotidien, entre les communautés. Ici le voile est celui qui enferme l'enfant dans sa condition marginale et celui qui symbolise la mort que ne manque pas d'évoquer l'image du linceul tombant sur l'enfant (l. 25). Le voile permet également de suggérer une vision différente, comme filtrée, propre à l'expérience noire américaine. La naissance d'un fils n'engage pas les mêmes émotions et référents pour ce père noir (lointainement) issu de l'esclavage que pour un père blanc, et ces émotions sont

dévoilées progressivement au cours du passage, au personnage lui-même (les candidats pouvaient parler de révélation ou « *epiphany* »), et au lecteur. C'est donc bien la mise en œuvre du motif du voile, dans ce texte, qui doit retenir l'attention des candidats et guider leur analyse, et non le placage mécanique d'un concept préalablement connu des candidats (**Du Bois talks about the Veil because it is one of his main metaphors in his fight for freedom*).

Le jury aimerait encourager les candidats à ne pas négliger la dimension métalittéraire de l'écriture. Le récit à la première personne invite à s'interroger sur la mise en scène et sur la représentation que fait le narrateur de lui-même, en tant que père mais aussi en tant qu'écrivain. Il est regrettable que les candidats répètent longuement en introduction ce qu'ils savent de l'engagement de Du Bois pour la cause noire, de son attachement à l'idée d'une élite intellectuelle et littéraire noire, qu'ils évoquent la Renaissance de Harlem, sans jamais s'interroger sur le rôle joué par l'expression de l'expérience noire dans l'art, et sa diffusion, dans la visibilité et l'efficacité d'une lutte pour l'égalité : le pouvoir du verbe est un enjeu à la fois littéraire et politique, suggéré dans le passage sur la voix du Prophète qui doit s'élever selon le narrateur (l. 43). Cette nouvelle voix qui doit naître est peut-être celle d'un écrivain qui saura exprimer l'expérience de son peuple jusqu'alors réduit au silence et à une paradoxale invisibilité (comme dans le roman *Invisible Man* de Ralph Ellison, 1952).

D'une problématisation réussie découlera un plan adroit. Les correcteurs constatent que les plans de type linéaire échouent la plupart du temps à rendre compte de la complexité du texte et versent presque systématiquement dans la paraphrase. Malgré de rares exceptions, ce choix reste plutôt malvenu.

Le jury a valorisé toute problématisation bien réalisée et opérante c'est-à-dire permettant d'articuler les différents niveaux de lectures présents dans l'extrait et leur mise en œuvre dans l'écriture de Du Bois, et ne suggère aucunement que le texte attendait un traitement unique. Les candidats devaient néanmoins pouvoir rendre compte de la dimension très personnelle de l'extrait et du traitement concret de cette expérience : le thème classique de la naissance d'un enfant se trouve ici ancré dans un quotidien, dans des lieux et espaces qui évoluent tout au long de l'extrait. Cette dimension personnelle et intime ouvrait sur une dimension historique, universelle et biblique dans les renvois à l'histoire de tout un peuple, de l'esclavage au métissage, de la malédiction à l'espérance. Oscillant entre des territoires textuels différents, Du Bois invente un nouveau genre, où la réécriture de la tradition permet la réappropriation d'une identité.

Le jury a relevé la présence et la pertinence de développements portant sur : la question de la vie et de la mort associées au cycle des saisons et aux régions Nord et Sud ; la représentation des figures du père et de la mère de manière à la fois conventionnelle et subvertie ; la construction narrative du passage ; le passage de l'intime à l'universel dans l'écriture (et pas seulement la juxtaposition de ces deux niveaux de lecture), du banal au symbolique ; l'épiphanie du narrateur ; le lien entre histoire et Histoire ; les questions génériques ; la réécriture du canon et la réappropriation, voire le détournement, des images et métaphores classiques ; la mise en scène du narrateur, père, voix de son peuple, intellectuel, écrivain.

Le jury souhaite mettre en valeur la qualité de certaines copies et suggérer ainsi que d'excellentes problématiques sont à la portée des candidats, comme cela a été le cas cette année. Ce rapport propose donc des extraits de problématiques et de plan trouvés dans les copies. On notera que le recours à des expressions trouvées dans le texte ou au titre du passage / de l'ouvrage peut s'avérer utile, tout comme le sont les éléments visuels et spatiaux du récit. Les exemples ci-dessous sont donc tirés de copies ayant obtenu une excellente note ; les maladroresses éventuelles n'ont pas été corrigées.

Exemples de problématiques:

Exemple 1 : *I will show how Du Bois, through the confused and enlightening status of fatherhood that allegorically refers to the « in-betweenness » of Black people in America, succeeds in pointing out the failure of their own « exit from Egypt ».*

Exemple 2: *To what extent does DuBois, through the use of impressions, perceptions and visions from an excited young father and through biblical intertext, create a critique which shows the gap between the official discourse of the American society as a land of opportunity and the reality of Black life?*

Exemples de problématiques et plans associés :

Exemple 1 : *My analysis shall revolve around the ambivalent meaning of the word that best characterizes this passage : « apocalyptic ». Indeed the narrative is informed by the dialectics between life and death, by bad omens that will lead to the destruction of a family and of a dream but also by a prophetic revelation.*

Plan associé: *We shall first read this passage as a new scene of nativity, since the « voice of the Prophet » is heard in the baby's voice (l. 43). There is indeed a strong sacred dimension which will then be*

studied in its ominous aspect. Eventually, it will be shown that the jail which makes a free life impossible consists of space but especially of colour, which endows the passage with a tragic dimension.

Exemple 2 : *I shall dwell on the complexity of the allegory, the birth of a child, used to render the sense of impending doom prevailing in a Black community devoid of hope, through a first-person narrative revisiting biblical themes.*

Plan associé:

I- A narrative of birth expressed through a contradictory climactic tension

II- The birth as an allegory of hope

III- The meaning of this allegory in a Black hopeless community

Exemple 3 : *I will consider in what way the figure of the child as a highly cryptic and symbolic figure expresses a higher calling and how the text reflects this mystical dimension in its very own generic hybridity (between fiction and biblical rhetoric).*

Plan associé:

I- The subtle but undeniable stylistic treatment of the child as a feeble but upcoming force for the black cause in America

II- The ambiguous nature of the new-born - cosmic transcendence

III- The Christic dimension of the child prophet of freedom and bringer of both a literary and political epiphany for the father.

Exemple 4 : *How, through numerous religious allusions, is the birth of this child described as a decisive event? How does the writer evoke, through subtle allusions, the hopeless condition of black people in a place where liberty and freedom are a "mockery and a lie"? To what extent can we also consider that this text is the affirmation of a Black literature, expressed through a specific language and syntax but also through various references?*

Plan associé:

I- The birth of the child as a major event

II- The return of hope for an "unhopeful" people

III- Affirmation of African pride through the evocation of religion but also through a specific writing

L'annonce de plan présentée en fin d'introduction est naturellement toujours rédigée, même si, par commodité, elle a été présentée ici sous forme synthétique.

Technique du commentaire

L'introduction doit permettre de contextualiser l'extrait, de poser la problématique et d'annoncer le plan. Il faut emmener le correcteur sur le chemin de l'analyse et non le laisser en chercher les signes indicateurs. La technique qui consiste à résumer minutieusement le contenu de l'extrait dans l'introduction ne semble ni utile, ni fructueuse. Un découpage scrupuleux du texte ou une paraphrase fastidieuse en introduction retardent l'analyse plus qu'ils n'y contribuent même si les éléments thématiques et narratifs de l'extrait peuvent bien sûr être évoqués.

Outre l'attention nécessaire à apporter à la problématisation lors de l'épreuve, les candidats doivent également être très soucieux de bien préparer leurs outils techniques pour le déroulement du commentaire et la réussite des micro-analyses qui doivent venir étayer le projet annoncé dans la problématique. Ces micro-analyses s'appuieront sur des éclairages stylistiques, rhétoriques, historiques, intertextuels, méta-littéraires, tous projetés sur des segments du passage et contribuant à la démonstration d'ensemble.

Le jury a souvent relevé un usage approximatif des termes relevant de la narratologie et des développements incertains sur les questions de focalisation. Par exemple ** a narrative written at the first person* au lieu de *the text is a first-person narrative* ou ** the text has an internal focalization* au lieu de *the text presents us with a case of internal focalization*. Les figures de style ne peuvent être inventées ou simplement rendues en français : ** a chiasm*, ** a polyptote* ** a polysymptoton*. D'autre part, de trop nombreuses copies ont évoqué cette année le « *stream of consciousness* » qu'ils voyaient à l'œuvre dans le passage, au motif que le narrateur livre ses

sentiments personnels. Si la technique narrative du « flux de conscience », telle que l'expérimentèrent certains auteurs modernistes, repose en partie sur le recours au discours indirect libre, l'emploi du discours indirect libre n'implique pas pour autant systématiquement la présence de « flux de conscience ». Du Bois a recours au discours indirect libre (« *How beautiful he was [...] features!* » ; « *Why was his hair tinted with gold?* » ; « *Why had not the brown of his eyes crushed out and killed the blue?* »), ainsi qu'au discours direct libre (« *What is this tiny formless thing [...] — all head and voice?* »), mais sa technique narrative, de nature autobiographique, se distingue radicalement des expérimentations du « flux de conscience » tel qu'on le trouve chez les auteurs modernistes. Si les candidats voient dans « *the breathless city* » (1.22) un cas de « *pathetic fallacy* », il leur appartient d'une part de le justifier et d'autre part d'en faire un élément contribuant à leur démonstration. Le vocabulaire relatif à la grammaire, aux temps, à la ponctuation, à la nature des mots doit être connu et utilisé de façon pertinente par rapport à la problématique développée.

Le relevé lexical est une pratique trop courante. Dans ce texte, un simple relevé des nombreuses couleurs traversant l'extrait ne pouvait suffire. Les candidats doivent montrer au contraire *comment* le choix, l'usage, le réseau dynamique des couleurs contribuent au déploiement du sens. De la même façon, le repérage des éléments bibliques ne constitue pas une analyse en soi : les références bibliques doivent être analysées et commentées afin que l'on comprenne leur enjeu dans le texte.

Si les candidats repèrent des effets de style, un usage des majuscules remarquable, un rythme particulier donné à une phrase, ils doivent alors s'attacher à les intégrer à leur démonstration et ne pas se contenter d'une déclaration descriptive.

À l'inverse des relevés descriptifs, certaines surinterprétations doivent être évitées. Chez certains candidats, l'autel (l. 11) est interprété comme un symbole païen car la culture noire est définie dans ces copies comme une forme de syncrétisme entre christianisme et paganisme. Une telle interprétation ne convainc pas car rien d'autre dans le texte n'y concourt. Or ce doit être le critère d'une micro-analyse pertinente. De la même manière, interpréter l'attachement de la mère à l'enfant (l. 36) comme le pouvoir des femmes qui peuvent élever leurs enfants ne semble pas contribuer à un éclairage plus général des mécanismes du texte. En revanche, voir que les rôles tout d'abord très classiques, presque stéréotypés, du père (absent à la naissance, qui peine ensuite à nouer un lien avec son enfant) et de la mère (dépeinte comme épuisée après la naissance, puis fusionnelle) se trouvent progressivement enrichis, pouvait rendre compte de la totalité du texte : le texte reste ancré dans un quotidien familial (gazouillis de l'enfant, scènes de tendresse, maladie infantile), mais la présence de l'enfant offre aux parents une perspective sur leur propre place dans la lignée de leurs ancêtres et un recul sur la destinée des Noirs américains.

Les rapprochements tentés par certains candidats avec des auteurs visiblement étudiés pendant l'année ne sont pas parvenus à convaincre : quel lien entre l'extrait et *Moby Dick*, ou *L'Éducation sentimentale* ?

Quelques exemples de micro-analyses

Le jury a souhaité laisser la parole aux candidats ou du moins citer quelques copies.

Des copies ont su avec élégance et pertinence, lier la notion d'« *hyphenated American* » avec les « *hyphenated words* » du texte (*man-child* l. 5, *girl-mother* l. 14). Le néologisme inventé pour rendre compte de l'identité complexe des Afro-Américains (précisément celle que Du Bois identifie comme relevant d'une « double conscience ») fait ici écho à l'identité en devenir à la fois de ces jeunes parents cherchant leur place dans la trinité familiale et la lignée de leurs ancêtres, et à celle du peuple noir américain exigeant que place lui soit faite dans la destinée américaine.

Face au passage sur Atlanta, ville symbolique du Sud, décrite comme « la ville aux cent collines » (1.22) dans un passage du texte qui marque le départ pour le Sud et la prise de conscience par le père-narrateur du lourd fardeau porté par son fils, héritier de l'esclavage jusque dans ses traits métissés, et qui prépare la critique du paragraphe suivant à l'encontre d'une terre de liberté mensongère (1.30), des candidats ont pensé à l'image de « *the City Upon a Hill* ». Cette image empruntée à l'Évangile par John Winthrop, parmi les premiers puritains arrivés dans les colonies américaines (1630), a convaincu tant elle associe l'intertexte biblique d'une terre promise, la civilisation américaine et l'histoire noire américaine. L'image fut reprise dans des discours célèbres, de Kennedy à Reagan, pour exprimer l'exemplarité de l'expérience américaine. L'allusion possible de Du Bois soulignerait alors le contraste entre la promesse américaine et la condition des Noirs américains et servirait de critique acerbe envers une Amérique qui se veut depuis toujours modèle de liberté tout en opprimant une partie de ses citoyens, précisément ce dont le narrateur prend conscience et ce qu'il cherche à exprimer à cet instant de l'extrait.

Au lieu de livrer toutes leurs connaissances sur l'histoire afro-américaine en introduction sous forme d'une chronologie récapitulative produisant un effet catalogue fâcheux, certains candidats ont intelligemment gardé quelques cartes pour le développement. L'arrêt de la Cour Suprême *Plessy v. Ferguson* qui entérine la pratique de la ségrégation dans le Sud au motif qu'elle respecte la Constitution des États-Unis a été pertinemment utilisé par certains candidats. Dans la mesure où l'arrêt date de 1896, il peut servir d'éclairage utile au fait que ce père, quelques années plus tard (la publication date de 1903, nul besoin de savoir que le fils de Du Bois naît en 1898), voit son enfant comme condamné à une vie en marge du destin américain : la justification des juges étant en effet que les Noirs vivent séparément mais jouissent de la même liberté que les autres (« *separate but equal* ») ; cette séparation physique (*separate*) mais ambiguë (*equal*) est bien rendue par l'image du voile. La référence à *Plessy* a donc pu être utilement mobilisée au sein du commentaire.

Connaissances

Le jury prend en compte le fait qu'il s'agit d'une épreuve hors programme et n'a donc pas d'exigences particulières de connaissances préalables sur l'auteur, le texte ou son contexte. Néanmoins les candidats doivent faire montre d'un minimum de culture générale et absolument maîtriser les connaissances et références qu'ils choisissent de mobiliser. Ainsi parler de l'Apartheid dans les États-Unis du début du XX^e siècle est erroné, le terme étant appliqué à la politique de séparation raciale pratiquée en Afrique du Sud durant la seconde partie du XX^e siècle. La terreur que faisaient régner les suprémacistes blancs après la guerre de Sécession (et à nouveau dans les années 1920) était le fait du KKK : *Ku Klux Klan* et non **Klu Klux Klan* ou autres variantes trouvées dans les copies

Le Massachusetts n'est pas un état du sud mais bien du nord des États-Unis (Nouvelle Angleterre) ce qui induit que la famille se déplace du nord (l'enfant naît dans le *Massachusetts*, l. 9) vers le sud (*Southern home, Georgia*, l. 21), dans un mouvement inverse de celui de la Grande Migration des Noirs américains qui quittèrent massivement le sud rural pour les métropoles du nord au début du XX^e siècle. La famille de Du Bois effectue ce qui peut s'apparenter à un retour vers le Sud, aux sources de la culture afro-américaine. Mais elle n'y renouera pas avec ses racines, elle y connaîtra le deuil. Tout comme le réseau des couleurs, les déplacements successifs des personnages et le va-et-vient du texte entre espace intime et espace géographique méritaient une analyse.

Les connaissances bibliques sont partie indispensable d'une solide culture littéraire et trop peu de candidats ont été capables d'identifier la dimension sacrificielle de la malédiction du premier-né : Moïse sauvé des eaux puis les Dix Plaies d'Égypte qui permettront à ce dernier de mener les Hébreux vers la Terre Promise. Les histoires de fils livré aux mains d'un Pharaon tyrannique ou d'un Dieu intransigeant ne manquent pas (Isaac, Jésus), et l'histoire afro-américaine s'énonce souvent en se réappropriant ces mythes de sacrifice / libération. La mort de l'enfant que son père voyait comme un Prophète est donc plus qu'un drame personnel : c'est la fin de l'espoir pour tout un peuple enchaîné. Sauf à voir en Du Bois, transformé par cette expérience de la paternité et par le lien renoué avec son peuple, ce prophète moderne qui tout à la fois exprime l'âme du peuple noir et le mène vers la liberté.

Langue

Doit-on encore rappeler qu'on n'écrit pas en anglais comme on écrit en français et que reproduire les phrases longues et complexes de la langue française ne sied pas à l'anglais, tout particulièrement lorsqu'elle n'est pas la langue maternelle des candidats ? Le jury engage les candidats à enrichir leur vocabulaire afin d'éviter la répétition fastidieuse de formulations peu idiomatiques (**we can ask ourselves, *I can notice*) ou insuffisamment précises (*we can see*). Bien qu'une plus grande simplicité dans la syntaxe et le style soit recommandée, le registre se doit de rester soutenu et des expressions comme *let's focus on, I'm gonna study* n'ont pas leur place dans une copie d'épreuve de commentaire. Les candidats doivent aussi savoir citer les lignes du texte en renvoyant leur correcteur à un segment précis : « *the use of alliteration in line 2* » (et non pas « **on/Ø line 2* »).

En ce qui concerne le vocabulaire, le terme *Negro / Negroes* pouvait être utilisé lorsqu'on citait le texte (l. 26) mais en aucun cas dans le commentaire. Il s'agit d'un terme usité jusqu'aux années 1970 mais désormais daté et injurieux ; tout comme est obsolète *colored people*, terme associé aux années de la ségrégation (voir les affiches « *for colored only* » indiquant les lieux publics où les Noirs étaient tolérés). On emploie aujourd'hui : *African American* ou *Black*. Le sud des États-Unis se dit « *the South* », « *the Southern states* » mais pas « *southern America* » qui désigne l'Amérique latine. On note également des erreurs sur **mixity (diversity)*, **metis* plus rare que *biracial* ou *mixed-race*, **Civic rights (Civil Rights)*

Plus généralement, certains mots ou expressions utiles quel que soit le sujet sont mal maîtrisés : **at what extend (to what extent), to expose pour dire to describe, to put forward, *militant (an activist), *to permit pour to allow, *to evocate (to evoke), *the born (the birth), *a lost (a loss), a witness ≠ a testimony, the issue ≠ the outcome.*

L'orthographe de *writing, writer, written* est trop instable (**writting, *a writer*). Si les règles varient quant à l'usage de majuscule pour *black* et *white*, d'autres mots doivent être orthographiés avec une majuscule : *Christian, Southern* et *American* (comme tous les adjectifs de nationalité). *The United States* ne prend pas de trait d'union.

Du point de vue de la grammaire, rappelons que le présent de narration ne peut s'utiliser pour évoquer le passé : « *At the beginning of the XXth century, some intellectuals warn people about the condition of the poor.* », « *Du Bois is an intellectual who fights for equality* ». Le choix entre l'article zéro et l'article défini pose souvent problème aux candidats ; on écrit *Ø American society, Ø Black people today*, mais *the United States, the abolition of slavery*. **As the author explains it* se construit sans le complément d'objet : *as the author explains/writes Ø*. Attention à l'usage abusif du génitif : *black people's conditions* mais *a song of hope (*a hope's song), the abolition of slavery (*slavery abolition ou *slavery's abolition)*

Le jury ne peut que recommander aux candidats de se ménager un temps de relecture qui éviterait les nombreuses coquilles : **strength, *to beging with*, les fautes dans le titre de l'ouvrage (*black *Folks*). Les copies doivent être rédigées lisiblement et un effort de présentation est toujours apprécié des correcteurs : la copie sera aérée, les paragraphes seront clairement marqués (au moyen d'un saut de ligne et d'un retrait de début de paragraphe) et les titres d'ouvrages soulignés (et recopiés sans erreur). L'usage du correcteur blanc rend certes service mais les candidats oublient parfois de réécrire, laissant alors des blancs dans leur développement, qui sont autant de non-sens.

Conclusion

Le jury redit tout le plaisir qu'il a eu de lire des commentaires réfléchis, informés, bien construits et bien écrits, de la part de candidats qui ont su transmettre leur propre plaisir à la lecture du texte de Du Bois, et qui se sont attachés à rendre compte de la richesse de ce texte aussi émouvant qu'engagé politiquement. L'épreuve de commentaire est exigeante mais elle n'est pas insurmontable, comme en témoignent les résultats satisfaisants obtenus cette année.

Traduction d'une partie ou de la totalité du texte

Traduction proposée

Je montai l'escalier en courant pour rejoindre la mère exsangue et l'enfant qui vagissait, pour rejoindre le sanctuaire sur l'autel duquel, à ma demande, une vie s'était offerte pour gagner une vie, et l'avait gagnée. Qu'est-ce que cette minuscule chose informe, ce cri de nouveau-né venu d'un monde inconnu, cet être qui n'est qu'une tête et une voix ? Je le prends dans mes bras, plein de curiosité, et l'observe, perplexe, cligner des yeux, respirer et éternuer. À ce moment-là, je ne l'aimais pas ; cela semblait être une drôle de chose à aimer ; mais elle, je l'aimais, ma toute jeune femme devenue mère, elle que je voyais à présent s'épanouir comme la splendeur du matin : la femme transfigurée. À travers elle, j'en vins à aimer ce tout petit être, à mesure qu'il grandissait et prenait des forces, à mesure que sa petite âme s'épanouissait au rythme des gazouillis, des pleurs et des balbutiements, et à mesure que dans ses yeux se faisaient jour la lumière et l'éclat de la vie.

Qu'il était beau, avec sa peau couleur olive et ses boucles aux sombres reflets dorés, ses yeux où se mêlaient le brun et le bleu, ses petits membres parfaits et la rondeur douce et voluptueuse que le sang de l'Afrique avait imprimée à ses traits ! Je le serrai dans mes bras, après notre retour précipité loin de là, chez nous dans le Sud, je le serrai tandis que je jetais un regard furtif à la terre rouge et brûlante de Géorgie et à la ville étouffante aux cents collines, et je fus envahi par une vague inquiétude. Pourquoi ses cheveux étaient-ils teintés d'or ? Les cheveux dorés avaient toujours été un mauvais présage dans ma vie. Pourquoi le marron de ses yeux n'avait-il pas vaincu et tué le bleu ? Car marron était la couleur des yeux de son père, et de ceux du père de son père. Et ainsi, au Pays de la Ligne de Partage des Couleurs, je vis l'ombre du Voile s'étendre sur mon bébé.

C'est à l'intérieur du Voile qu'il est né, dis-je ; et c'est à l'intérieur du Voile qu'il vivra : Nègre, et fils de Nègre.

Rappel du barème

2 points-fautes	Orthographe d'usage, accents non grammaticaux, faute de ponctuation, majuscule (oubliée ou inutile).
4 points-fautes	Faux-sens, sous-traduction et surtraduction, calque lexical, maladresse, erreur de registre, collocation douteuse.
6 points-fautes	Contresens lexical, ajout, erreur sur les prépositions, les articles et déictiques, erreur méthodologique, omission d'un mot.
8 points-fautes	Contresens sur un groupe de mots, calque de structure, orthographe grammaticale, faute de syntaxe, collocation malheureuse ou abusive, faute de temps ou de modalité, accents grammaticaux.
12 points-fautes	Non-sens, réécriture d'un groupe de mots, omission lexicale majeure (deux mots et plus), faute de grammaire élémentaire, faute de conjugaison, importante rupture de construction, barbarisme sur un mot.

Remarques du jury

Le texte proposé cette année s'inscrivait dans la continuité de ceux donnés aux sessions précédentes. Il présentait d'une part des difficultés « classiques », comme la traduction des prépositions et des temps du passé, difficultés pour lesquelles les candidats devaient être bien armés au terme de leurs années de classes préparatoires. Il exigeait d'autre part que l'on accordât une **grande attention au registre et à la spécificité stylistique du passage**. L'extrait se caractérisait par de longues périodes, des inversions syntaxiques, des propositions enchâssées, un lexique biblique, des changements de rythme, un certain souffle épique et des envolées lyriques. Il fallait donc veiller à conserver le ton solennel et ne pas utiliser un registre moins châtié dans la traduction de certains mots. Ainsi, traduire « *whimpering* » par « *qui braillait » ou « *little limbs* » par « *petites pattes » ne pouvait convenir.

Le jury rappelle qu'une bonne traduction se fonde sur un **va-et-vient fructueux entre le micro-textuel et le macro-textuel**. Le texte doit donc être lu, relu et méticuleusement étudié **avant** de commencer à traduire, car certains passages permettent d'en éclairer d'autres. Il convient également que les candidats **prennent le temps de se relire attentivement**. Des non-sens, évidemment fortement sanctionnés, auraient sans nul doute pu être évités si les candidats avaient pris quelque recul critique vis-à-vis de leur traduction et s'étaient rendu compte de l'aberration sémantique à l'échelle de la phrase que constitue par exemple le fait de traduire « *An evil omen was golden hair in my life* » par « *un événement diabolique porte des cheveux d'or ». De même, certains candidats semblent traduire le texte quasiment mot à mot sans avoir de vue d'ensemble, si bien que pour des périodes longues, comme dans le texte de Du Bois, la syntaxe se délite et les temps se bousculent sans cohérence.

La **plus grande rigueur** est de mise pour un exercice comme celui de la version. Certaines copies ont fait montre d'une tendance à la **surtraduction**, voire à la **réécriture de segments**, erreurs de méthode bien sûr lourdement pénalisées et qu'un effort de précision aurait permis d'éviter. Le jury met également les candidats en garde contre les **omissions de mots ou de segments** et, de nouveau, il les invite à se relire très minutieusement. Comme par le passé, le jury s'étonne enfin de la **réurrence des erreurs liées à une mauvaise maîtrise de la conjugaison française**, de celle du passé simple en particulier. Ce sont là les fautes les plus sévèrement sanctionnées dans le barème. Un travail de révision régulier au cours de l'année et une attention soutenue le jour de l'épreuve doivent permettre de remédier à ce défaut malheureusement trop souvent observé.

Le jury a toutefois eu le plaisir de lire des copies qui ont su allier souci de la précision, finesse de la compréhension du texte source et aisance dans la langue cible pour proposer une traduction à la fois fidèle et élégante, relevant ainsi brillamment les défis lancés par un texte riche et ambitieux. Que ces candidats soient ici chaleureusement félicités.

Analyse des segments

1) *Up the stairs I ran to the wan mother and whimpering babe*

L'erreur la plus fréquente constatée dans ce segment était la traduction erronée du syntagme « *up the stairs I ran* ». Il convenait ici d'avoir recours à une **transposition croisée**, ou « **chassé-croisé** », procédé qui devrait être bien connu des candidats. Ont ainsi été sanctionnées des propositions peu judicieuses telles que « *je courus en haut de l'escalier » ou « *arrivé en haut de l'escalier, je me mis à courir », ou encore « je montai l'escalier », en raison de l'élimination du verbe « *ran* ». Ont été acceptées des solutions telles que « j'ai monté / je montai l'escalier en courant / quatre à quatre / à toutes jambes ». Une réflexion sur le **temps** à employer était également nécessaire : l'imparfait n'était pas recevable ici. Il fallait en outre veiller à bien conjuguer le verbe « courir » au passé simple. Trop de copies présentaient des barbarismes grammaticaux (« *je couris / *couru / *couri / *coura »), fautes qui semblent peu acceptables à ce niveau d'études et ont donc été lourdement sanctionnées. Il fallait également s'assurer d'éviter le calque de structure sur « *whimpering* » (« *le bébé gémissant ») en opérant une **transposition** : au participe présent, il convenait de substituer une proposition subordonnée relative (« le bébé qui gémissait / qui vagissait »). Les autres difficultés étaient essentiellement de nature lexicale : nombreuses ont été les inexactitudes portant sur les termes « *wan* » (« *fatiguée », souvent trouvé dans les copies, est une sous-traduction) et « *whimpering* » (« *le bébé qui pleurait / *en pleurs / *en sanglots » constituent des faux-sens).

2) *to the sanctuary on whose altar a life at my bidding had offered itself to win a life, and won.*

C'est sur la **syntaxe complexe** de ce segment que de nombreuses copies ont buté. Le pronom relatif « *whose* » a parfois été mal compris, ce qui a donné lieu à des contresens ou à des non-sens, comme par exemple « *dont l'autel avait offert une vie », ou plus grave encore, « *l'autel de vie ». La **préposition** « *to* » devait obligatoirement être **étouffée** et ce en reprenant la traduction utilisée dans le segment précédent pour rendre justice à l'effet d'écho ménagé par l'auteur (par exemple, « pour rejoindre la mère [...], pour rejoindre le sanctuaire... »). Des traductions comme « *au sanctuaire » ou « *vers le sanctuaire » ont été pénalisées. De même, il était impératif de répéter le même verbe pour rendre « *win* » et « *won* » afin de respecter le texte source. Le prétérit « *won* » ne pouvait ici se traduire que par un plus-que-parfait (« avait gagné ») : le français oblige à marquer l'antériorité de façon plus explicite que l'anglais ; l'utilisation de tout autre temps (imparfait, passé simple, passé composé) a ainsi été sanctionnée. Le syntagme « *at my bidding* » a posé des problèmes à de nombreux candidats et a été la source d'erreurs allant du faux-sens (« *à mon initiative »), au contresens (« *à ma prière ») et au non-sens (« *à mon effort »). Rappelons ici que les exigences du jury sont hautes et qu'il s'attend à la plus grande précision, tant sur le plan du registre adopté (« Ça avait marché » pour « *and won* » relève d'un registre trop familier, par exemple) que sur celui de la justesse du mot employé (« *remporter / permettre une vie » pour « *win a life* » constitue une erreur de collocation).

3) *What is this tiny formless thing, this newborn wail from an unknown world—all head and voice?*

Il est exigible que les candidats connaissent les principales différences entre la **ponctuation** en anglais et en français. Ici, le tiret, signe de ponctuation bien plus courant en anglais, devait être remplacé par deux points ou une virgule. Le jury a de plus constaté, pour ce segment, un ensemble de **maladresses** ou **d'inexactitudes** : « *What is...* » traduit par « *Qu'est-ce que c'est que... », trop familier, « *formless* » devenu dans certains travaux « *amorphe » ou « *difforme », qui sont des contresens, « *wail* » rendu par « *lamentation », terme qui ne convient pas dans ce contexte. Ici encore, la **préposition devait être étouffée** : « *from an unknown world* » devait être traduit par « **venu / venant d'un monde inconnu** » ; « *d'un autre monde » constitue par ailleurs un faux-sens qui a été pénalisé en tant que tel. Il fallait également veiller à utiliser des termes différents en français pour traduire l'adjectif « *tiny* » ici et les épithètes « *wee* » au segment 8 et « *little* » aux segments 9 et 12. C'est toutefois le dernier syntagme (« *all head and voice* ») qui a donné lieu aux traductions les plus aberrantes,

comme par exemple « *de chair et d'os », « *tête et voix confondues », « *toute cette tête et toute cette voix ». Le jury invite les futurs candidats à se relire avec le recul critique qui s'impose afin d'éviter de telles erreurs.

4) *I handle it curiously, and watch perplexed its winking, breathing, and sneezing.*

De façon étonnante, un nombre important de copies a opté pour une transposition des verbes « *handle* » et « *watch* » à un **temps** du passé. Cela constituait une trahison de l'effet d'actualisation recherché par l'auteur, et ce d'autant que le présent de narration est bien plus rare en anglais qu'en français. La traduction mot à mot de l'adverbe « *curiously* » et des formes en -ing « *winking, breathing, and sneezing* » aboutissait à des **calques de structure** qui ont été sanctionnés (« *je le tiens **curieusement** », « *je le regarde **clignant** des yeux, **respirant** et **éternuant** »). Ce segment invitait en outre à prêter une attention particulière à la ponctuation : il convenait de placer entre virgules l'adjectif « intrigué » ou « perplexe » (pour traduire « *perplexed* »). Le **lexique**, pourtant assez simple, a été à l'origine d'erreurs, faute d'une prise en compte suffisante du contexte : traduire ici « *winking* » par « *clins d'œil » paraît ainsi fort surprenant.

5) *I did not love it then; it seemed a ludicrous thing to love;*

Ce segment ne présentait pas d'importantes difficultés et a dans l'ensemble été assez bien réussi. Pourtant, certains candidats ont buté sur la **traduction du temps** du verbe « *did not love* », optant de façon regrettable pour le passé simple ou le passé composé, là où l'on ne pouvait accepter que l'imparfait. Le jury a en outre relevé des erreurs sur la traduction de « *it* », parfois rendu par « *cela », ce qui dénote une réflexion insuffisante sur le référent de ce pronom, qui renvoie bien sûr ici au bébé. Un terme aussi simple que « *then* » a donné lieu à des erreurs, comme par exemple « *je ne l'aimais pas **encore** », qui est une surtraduction, ou, plus grave, « *je ne l'aimais pas **ensuite** », qui constitue un contresens. La **construction** de la deuxième partie du segment a posé problème à quelques candidats et conduit à des contresens comme « *cela semblait une ridicule chose aimable » ou « *cela semblait une chose ridicule **d'aimer** ».

6) *but her I loved, my girl-mother,*

Ici encore, le segment ne contenait pas de pièges particuliers. Il convenait cependant de ne pas affadir le texte et de **ne pas perdre l'effet d'emphase** engendré par l'antéposition du pronom « *her* » en anglais. L'élimination de cette inversion signifiante s'apparente à une sous-traduction. Par ailleurs, le nom composé « **girl-mother** » a souvent été mal traduit : si « *jeune mère » est insuffisamment précis, le calque « *fille-mère », malheureusement assez fréquent, est un contresens, en ce que ce terme a un sens tout autre, aux connotations négatives, en français ; quant aux traductions telles que « *copine-maman » ou « *amie maman », elles relèvent de la catégorie du non-sens. Le jury a accepté un ensemble de propositions de traduction sensées pour ce mot, comme, par exemple, « mon amoureuse devenue mère » ou encore « ma jeune femme-mère ».

7) *she whom now I saw unfolding like the glory of the morning – the transfigured woman.*

Dans ce segment, le jury a accepté le **passé simple ou l'imparfait** pour traduire le verbe « *saw* » lorsque cela était cohérent avec le terme choisi pour traduire « *now* ». Ont ainsi été jugées recevables des traductions comme « elle que je voyais à présent s'épanouir » ou « elle que je vis à cet instant s'épanouir ». Mais le **calque de structure** « *elle que je vis / voyais **s'épanouissant** comme » a été sanctionné. Le terme « **unfolding** » devait faire l'objet d'une réflexion particulière de la part des candidats. Il est en effet repris au segment 9 pour faire référence à l'enfant (« *as its little soul unfolded itself...* »). Il convenait donc évidemment d'utiliser le même terme dans les deux cas, afin de respecter l'effet de style que Du Bois entend produire. Ce lexème a souvent été maladroitement traduit par « *se déployer », « *se dévoiler » ou, plus grave, par « *se développer » ou « *s'ouvrir ». Des erreurs lexicales ont été relevées sur les syntagmes « *the glory of the morning* », pour lequel il fallait éviter le calque « *la gloire du matin », et « *the transfigured woman* » traduit souvent de façon imprécise par « *la femme embellie », « *la femme magnifiée » ou encore « *la femme transformée ». Comme au segment 3, il fallait remplacer le tiret par deux points ou une virgule. Il convenait enfin de ne pas utiliser l'article indéfini « une » ou le déictique « cette » pour traduire l'article « *the* ».

8) *Through her I came to love the wee thing, as he grew and waxed strong;*

Le sens de la préposition « *through* » a été élucidé dans un certain nombre de copies. Mais la traduction du verbe « *came* » a parfois donné lieu à des erreurs : seuls le passé simple et le passé composé ont été acceptés. L'article « *the* » a souvent un sens plus démonstratif que l'article défini en français et c'est ici en effet pour « ce » ou « cette » qu'il fallait opter. L'adjectif « *wee* » a été à l'origine de fréquentes erreurs, attestant le fait que si le dictionnaire unilingue est un outil utile, il convient de le manier avec prudence. Étant donné le ton du texte, il est peu vraisemblable que Du Bois souhaite faire référence ici à l'urine : traduire « *the wee thing* » par « *la chose pisseuse » était un non-sens. Terme d'origine écossaise, « *wee* » a également le sens de « petit », « tout petit » et c'était là bien sûr la seule solution recevable. Le jury s'est étonné que la conjonction « *as* » fût rendue par « pendant que », ce qui constituait une sous-traduction, ou encore par « car » ou « parce que » (qui sont des contresens) ; il paraît évident que c'est du sens temporel et non causal de « *as* » qu'il s'agissait ici, et il convenait par conséquent de le traduire par « à mesure que », par exemple. Le syntagme « *grew and waxed strong* » a, quant à lui, parfois été traduit de façon erronée par « *devenait fort », « *se développait » (qui sont des maladresses), « *se renforçait », « *grossissait », « *s'endurcissait » (qui sont des contresens) ou encore « *s'élargissait » (qui frise le non-sens). De façon surprenante, certains candidats ont fait preuve d'incohérence

dans l'usage des pronoms personnels, utilisant « il » pour faire référence à la « petite chose » (« *wee thing* ») mentionnée en début de segment. Il s'agit d'une faute de grammaire qu'une relecture plus approfondie aurait sans nul doute permis de ne pas commettre.

9) *as its little soul unfolded itself in twitter and cry and half-formed word,*

Outre la reprise du même verbe qu'au segment 7 pour traduire « *unfolded* » et celle de la même conjonction qu'au segment 8 pour rendre « *as* », on attendait des candidats qu'ils évitassent les **calques de structure**, sur « *unfolded itself* » (« *se déployait elle-même » est bien sûr redondant en français) et sur la polysyndète (la répétition de la conjonction de coordination « et » est fort maladroite en français). **Sur le plan lexical**, la traduction des trois substantifs « *twitter* », « *cry* » et « *half-formed word* » ne présentait pas de difficulté particulière, pourvu que l'on ne traduisît pas le premier par « *pépiements » (qui sont le fait d'un oiseau, non d'un bébé) et le dernier par « *demi-mots » ou « *moitiés de mots » (qui n'ont que peu de sens en français).

10) *and as its eyes caught the gleam and flash of life.*

Le jury a accepté de nombreuses propositions de traduction pour le verbe « *caught* », comme par exemple « ses yeux reflétaient / captaient / saisissaient / s'imprégnaient de ». Il a cependant pénalisé des traductions trop littérales comme « *attrapèrent », « *s'emparaient de » ou encore « *capturaient ». Le syntagme « *the flash and gleam of life* » a dans l'ensemble été traduit de façon acceptable dans les copies par « la lueur et l'éclair de la vie », « l'éclat et l'étincelle de la vie » ou encore « la lumière et l'éclat de la vie ».

11) *How beautiful he was, with his olive-tinted flesh and dark gold ringlets, his eyes of mingled blue and brown*

S'il fallait noter ici le style exclamatif et éviter une formulation trop relâchée (« Comme il était beau », « Qu'il était beau » plutôt que « *Qu'est-ce qu'il était beau »), les adjectifs et le complément du nom nécessitaient également un peu d'attention. Quand les candidats ont su éviter les contresens sur « *olive-tinted* » (« *couleur olive noire) ou la **surtraduction** (« *métissé »), ils ont parfois eu du mal à proposer une **expression idiomatique**, comme « sa peau aux nuances olive / aux reflets olive / couleur olive », et non « *sa peau de la couleur d'une olive ». Dans le groupe adjectival « *dark gold* », on rappellera que le premier adjectif qualifie le second : les boucles ne sont pas noires et dorées, mais elles ont de sombres reflets dorés. Le **calque** « *bruns dorés » a été sanctionné. Quant à la couleur des yeux, les meilleures traductions ont opté pour une proposition, « ses yeux où se mêlaient le bleu et le marron / où le bleu se mêlait au marron », plutôt que le **calque maladroit**, « *ses yeux d'un mélange de bleu et de marron ». On rappelle que lorsque l'on parle de la couleur des yeux, on utilise « marron » plutôt que « *brun ».

12) *his perfect little limbs, and the soft voluptuous roll which the blood of Africa had moulded into his features!*

Ce segment a posé des difficultés lexicales, syntaxiques et grammaticales. « Roll » ne désignait pas un mouvement ici (contresens fréquent) mais qualifiait le dessin des traits du nourrisson. On pouvait parler de « la rondeur », du « galbe », des « courbes » ; « *l'allure », « *la forme » étaient sous-traduits, tandis que « *le rouleau » donnait lieu à un non-sens. Une fois compris la structure de la relative et le rôle de la préposition « *into* », il fallait éviter le **calque**, « *que le sang d'Afrique avait modelé / gravé / moulé DANS ses traits » ; **l'omission** du groupe prépositionnel n'était pas plus acceptable (« *que le sang d'Afrique avait façonné ». De nombreuses collocations étaient possibles : « la rondeur douce et voluptueuse que le sang d'Afrique avait imprimée / donnée à ses traits / modelée sur ces traits ». La **faute d'accord sur le participe passé** dans cette proposition (« les courbes que le sang d'Afrique avait sculptÉES », et non « *sculptÉ ») a été trouvée dans un nombre inquiétant de copies, y compris dans certaines très bonnes copies. Rappelons qu'il s'agit là d'une règle de base de la grammaire : avec l'auxiliaire avoir, le participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct lorsqu'il est placé *avant* le verbe.

13) *I held him in my arms, after we had sped far away to our Southern home, –*

La principale difficulté a porté ici sur la fonction de « *after* » : il ne s'agissait pas ici d'une **préposition** (beaucoup de candidats confondant « *after* » avec « *afterward* ») mais d'une **conjonction** qui introduit une **proposition**, à traduire donc par « après que », et non par « *après » ou « *ensuite ». En français, la conjonction de subordination « après que » requiert **l'indicatif, et non le subjonctif**, règle qu'un trop grand nombre de candidats a semblé ignorer. Il fallait également respecter la **concordance des temps** : si imparfait et passé simple étaient tous deux possibles dans la proposition principale (« Je le serrais / serrai dans mes bras »), le verbe de la subordonnée ne pouvait proposer un passé composé mais demandait un passé antérieur. La proposition subordonnée pouvait être traduite telle quelle, « après que nous eûmes rapidement regagné notre lointain foyer dans le Sud », ou elle pouvait faire l'objet d'une **transposition grammaticale**, en la remplaçant par un **syntagme prépositionnel** : « après notre retour précipité dans notre maison du Sud ». Il fallait veiller également à éviter les **ruptures de construction** : « *Je le serrai dans mes bras, après être rentrés chez nous dans le Sud ». Enfin, ce segment proposait un **groupe verbal** intéressant avec trois éléments qui devaient tous être traduits : « *sped* » indique une notion de précipitation, « *far away* » une notion de distance, et « *to* » un mouvement *vers* quelque

chose, et non un éloignement (on aurait eu alors « *from* », et non « *to* »), comme on l'a trouvé dans de très nombreuses copies : les parents quittent le nord du pays pour retourner dans le Sud. S'agissant du lexique, « *sudiste » était un contresens puisque cet adjectif dans le contexte américain fait référence à la guerre de Sécession. Le Sud prend une majuscule puisqu'il s'agit ici d'une zone géographique déterminée, comme le pôle Nord ou la côte Est, et non d'une direction.

14) *held him, and glanced at the hot red soil of Georgia and the breathless city of a hundred hills, and felt a vague unrest.*

L'**effacement** de la répétition de « *held* » dans les segments 13 et 14 constituait une erreur de **méthode** : la répétition est clairement signifiante puisqu'elle imprime un souffle presque épique au texte tout autant qu'elle traduit l'angoisse sourde qui étreint le père à cet instant. Si une certaine souplesse dans le choix des **temps** pour « *held* » était envisageable (imparfait ou passé simple), il convenait cependant d'être extrêmement vigilant pour éviter de brusques décrochages : le jury a ainsi accepté certaines traductions qui proposaient d'abord un passé simple pour la première occurrence de « *held* », puis un imparfait pour la seconde. Il était impossible cependant d'associer un passé simple ou un imparfait à un passé composé. Quant au dernier verbe, « *felt* », il ne laissait aucun choix et appelait un passé simple (« je ressentis ») puisqu'il s'agit d'un changement soudain. Le lexique a posé plusieurs problèmes. La traduction de « *soil* » par « *sol » était un **calque lexical**. « *Georgia* » devait être traduit : la Georgie ou la Géorgie sont tous les deux acceptés. La méconnaissance de « *vague* » a conduit à de regrettables contresens, de nombreux candidats traduisant « *a vague unrest* » par « *une vague de trouble », montrant ainsi une grande confusion concernant l'expression de la détermination possessive en anglais. « *Vague* » est un adjectif, qui qualifie « *unrest* » : « une vague inquiétude / un léger trouble ». « *Unrest* » renvoyait à un sentiment de malaise, et non à l'« *agitation sociale » ou la « *révolte ». « Inconfort » et « tourment » ont été respectivement sanctionnés comme une sous-traduction et une surtraduction. Concernant « *breathless* », le jury a accepté toutes les propositions sensées dans ce contexte, « la ville irrespirable / suffocante », « la ville trépidante / haletante », à l'exception toujours des **calques** (« *la ville essoufflée / à bout de souffle ») et des non-sens (« *la ville étouffée »).

15) *Why was his hair tinted with gold? An evil omen was golden hair in my life.*

Le **style** du texte demandait qu'on optât ici pour l'expression la plus soutenue de la forme interrogative, soit l'inversion du verbe et du sujet : « Pourquoi ses cheveux étaient-ils teintés d'or ? », et non « *Pourquoi ses cheveux étaient teintés d'or ? ». Le **lexique** requérait une attention particulière : « blond » ne rendait pas la richesse de « *gold* ». Si l'un des sens de « *evil* » peut renvoyer en effet à une idée de mal absolu et au Diable (« *the evil one* »), c'est aussi un terme qui s'entend comme le contraire de « *good* » et se retrouve dans de nombreuses collocations, « *an evil tongue* », « *an evil temper* », « *an evil reputation* » : « *an evil omen* » est un exemple de ces **collocations**, qui appelle en français un **syntagme figé**, soit « un mauvais présage ». À cette question lexicale, s'ajoutait une difficulté syntaxique puisque la seconde partie de la phrase présentait un **inversion**, caractéristique du **style biblique** que déploie Du Bois dans son texte (on pense à « *Blessed be the Lord* » dans la Genèse pour ne donner qu'un exemple). La phrase demandait donc une **modulation** qui pouvait porter sur l'**aspect** du verbe : « les cheveux dorés avaient toujours été un mauvais présage dans ma vie ». Une **structure clivée** permettait également de rendre l'emphase du texte source (« C'était un mauvais présage que ces cheveux dorés dans ma vie »), tout comme une **structure segmentée avec détachement** (« Un mauvais présage : voilà ce qu'étaient les cheveux dorés dans ma vie »).

16) *Why had not the brown of his eyes crushed out and killed the blue?*

Dans ce segment, les erreurs ont porté sur la **forme interrogative** (voir segment 15) et sur le **temps** : le « *pluperfect* » signale l'antériorité d'une action, soit la naissance de l'enfant en octobre avant le départ pour Atlanta, et était donc à traduire sans surprise par un **plus-que-parfait**, et non un imparfait qui indique un procès en train de se réaliser. Si cette phrase semblait sans difficulté, les choix lexicaux nécessitaient cependant une attention particulière : il fallait se garder d'atténuer la violence qui point à travers les deux termes « *crush* » et « *kill* ». Les **sous-traductions**, « *neutralisé », « *dominé », « *repoussé » pour « *crushed out* » et « *supprimé » pour « *killed* » affadissaient le texte de Du Bois. À l'inverse, « *explosé » ou « *pulvérisé », trop familiers, ne convenaient pas davantage pour une question de **registre**. « *Out* » n'a pas toujours été bien compris : la **préposition** n'indiquait pas un mouvement vers l'extérieur, mais insistait sur l'accomplissement du procès (comme on le trouve par exemple dans « *hear me out* », « *to stretch out* », « *we'll talk it out* »).

17) *-for brown were his father's eyes, and his father's father's.*

L'**inversion** a posé moins de difficultés ici : un **calque syntaxique** permettait de rendre la même emphase (« Car marron étaient les yeux de son père... »), de même qu'une **structure segmentée** à droite (« car ils étaient marron les yeux de son père... »). La réécriture de la phrase selon l'ordre syntactique conventionnel (« *car les yeux de son père et du père de son père étaient marron ») était une erreur de **méthode**. Toujours dans le même esprit, il était fort dommageable de traduire « *his father's father's* » par « *les yeux de son grand-père » : traduire n'est pas **explicitier** ; la **répétition** donnait un ancrage non plus seulement familial mais politique à la naissance du fils, suggérant la longue lignée de pères qui l'ont précédé. « *For* » était ici une **conjonction** de coordination, qui introduisait un élément d'explication, et non une **préposition** (« *pour ») ; son

omission a été sanctionnée. Nous rappelons que les **adjectifs de couleur** qui sont des noms de fruits, de fleurs ou de pierres (orange, cerise, turquoise, émeraude...), restent invariables (à quelques exceptions près). « Marron » entre dans cette catégorie et reste invariable, mais certains grammairiens le reconnaissant comme un véritable adjectif, le jury a accepté qu'il soit accordé. En revanche, les candidats doivent se montrer cohérents : on ne peut accepter de trouver « marron » invariable dans le segment 11 et accordé dans le segment 17, ou parfois même accordé et invariable dans deux occurrences du mot dans le même segment ! Enfin, l'**ellipse nominale** dans le syntagme « *his father's father's* » a conduit à des **calques de structure** (« *marron étaient les yeux de son père et du père de son père »), qu'une **anaphore pronominale** permettait d'éviter : « marron étaient les yeux de son père et ceux du père de son père ».

18) *And thus in the Land of the Color-line I saw, as it fell across my baby, the shadow of the Veil.*

Ce passage, qui réunit politique et poétique pour introduire la métaphore centrale du Voile, a pu déconcerter certains candidats qui n'ont pas compris la référence historique à la ségrégation avec « *the Land of the Color-line* ». Le jury a accepté toutes les traductions sensées et intelligibles : de la traduction consacrée, «le Pays de la Ligne de Partage des Couleurs », que le jury s'est réjoui de trouver dans plusieurs copies, à celles qui proposaient une explicitation, « au Pays de la Ségrégation par la Couleur », « au pays de la Ségrégation raciale », à d'autres plus abstraites, « le pays de la Frontière entre les couleurs ». Les contresens sur « *color* » et « *line* » ont donné lieu à des non-sens lourdement sanctionnés (« *le pays de la lignée des couleurs », « *le pays du Rayon Coloré »). « *Veil* » a curieusement suscité tout autant de perplexité : un nombre non négligeable de candidats a parlé de « la Voile » sans tenir compte de l'absurdité de leur propos, de la famille des Veil, oubliant que s'il s'était agi d'un nom propre, il aurait été au pluriel (« *the Veils* »), ou encore du « Voil », où l'ignorance d'une orthographe aussi simple confinait au barbarisme. Outre ces **difficultés lexicales**, les **temps** n'ont pas toujours été bien identifiés : « *saw* » révélait une prise de conscience intervenant à un instant précis, à traduire par un **passé simple**, tandis que « *fell across* » nécessitait l'**imparfait**. La subordonnée introduite par « *as* », **conjonction de subordination**, indiquait en effet la **simultanéité** de deux procès. Comme souvent, la traduction de la préposition « *across* » demandait une **transposition** afin d'éviter un **calque de structure** (« *tomber sur mon enfant ») : « *across* » n'indiquait pas un mouvement de traversée (« *tomber à travers ») mais l'ampleur du mouvement, ce que des verbes comme « s'étendre », « recouvrir » ou « s'abattre » soulignaient. Enfin, si le français fait un usage beaucoup plus modéré des majuscules en général, celles qui apparaissaient dans les segments 18 et 19 participaient du lyrisme du texte et il était donc recommandé de les garder en français.

19) *Within the Veil was he born, said I;*

Nous recommandons à nouveau aux candidats de porter la plus grande attention à la **mise en page**, à la **punctuation**, à la **typographie**, qui sont partie intégrante de l'écriture et doivent à ce titre être prises en compte dans la traduction. L'**alinéa** qui précédait cette phrase indiquait un nouveau paragraphe, qu'il fallait bien entendu conserver en français par un retour à la ligne. La **majuscule** devait être conservée, et l'absence de **guillemets maintenue**. La **préposition** « *within* », pourtant étymologiquement constituée des deux prépositions « *with* » et « *in* », a posé problème aux candidats, qui ont souvent proposé un sens contraire, « *sans le voile », « *au-delà du voile », ou un faux-sens, « *avec le Voile ». L'enfant est né « à l'intérieur du Voile », « sous l'emprise du Voile », « sous le Voile ». « *Prisonnier du Voile » a été perçu comme une **surtraduction** ne rendant pas compte de l'ambiguïté de cette métaphore chez Du Bois.

20) *And there shall he live,—a Negro and a Negro's son.*

Une **structure clivée** rendait idéalement l'emphase du texte source, et c'est le choix qu'a fait une très grande majorité de candidats : « Et c'est là », « Et c'est ainsi », « Et c'est à l'intérieur du Voile qu'il vivra ». Le **déictique** « *there* » renvoyait à « *within the Veil* » dans la phrase précédente. L'**auxiliaire modal** « *shall* » exprimait une modalité radicale à valeur de contrainte externe forte, que l'on pouvait traduire par un futur (« c'est là qu'il vivra »), éventuellement étoffé (« c'est là qu'il devra vivre »). Un conditionnel (« *c'est là qu'il vivrait ») estompait la valeur universelle de l'affirmation de Du Bois, où derrière la destinée tragique perçait un sentiment de fierté. Le remplacement du tiret par deux points permettait de souligner la mise en relief du texte source : « Et c'est là qu'il vivra : Nègre et fils de Nègre ». Les candidats ont à bon droit hésité à reprendre le terme de « Nègre » et préféré « Noir », que le jury a accepté. Cependant, « Nègre » n'avait pas au début du XX^e siècle les connotations racistes qu'il a aujourd'hui ; Du Bois se réapproprie également cette désignation dans un contexte qui anticipe le mouvement de Négritude que développeront les écrivains noirs francophones dans l'entre-deux-guerres (Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor). Il était donc à ce titre tout à fait acceptable. « *Négro », terme injurieux, était en revanche irrecevable.

Pour conclure, le jury espère avoir su être utile aux futurs candidats et montrer que la pratique de la traduction se fonde sur une méthodologie précise et un travail rigoureux. L'épreuve de version ne s'improvise pas et doit se préparer avec le plus grand sérieux, tout au long des années de classes préparatoires, au même titre que celle du commentaire. Loin d'être un simple exercice scolaire et « technique », elle met en jeu de véritables qualités littéraires, ce que les meilleures copies ont clairement su démontrer.

Thème

Série Langues vivantes

Traduction proposée:

It was in a corner of the attic, where I ventured like a thief, that I discovered a bundle of letters, which frightened me when I read them, because of their irreverent and even blasphemous contents, and enlightened me as to some of the reasons why my father and Teresina did not get along. The letters filled the entire length of a bookshelf and were protected by a spider's web which had been so neatly woven that I could not help but see there the work of a conscious and malevolent design. One could not reach out towards these documents without passing one's hand through that screen, made all the more loathsome by the presence of a restless, pitch dark and hairy spider, which spelled nothing but trouble.

Yet I was irresistibly drawn towards these sealed letters, the wax of which was now broken. There were countless other manuscripts and letters in the attic lying around, among broken violins, harps with snapped strings, run-down harpsichords and music sheets – but I wanted that bundle, and no other. It was probably the spider that provoked in me such stubborn curiosity, as the presence of the tiny but obese guard conferred upon the treasure the aura of a forbidden fruit which I have always found irresistible. Yet I could not bring myself to extend my hand through this loathsome kingdom. I tried to reach out over it, farther away from the spider, where the threads were less tightly woven. But the thing started to run towards my fingers with extraordinary swiftness, and I was once again tricked by my imagination, this gift or vice I inherited from my Zaga ancestors and which had been greatly sharpened by the education I had received from my friends the Lavrovo oaks. I had already guessed that I was not dealing with any ordinary insect but that the hairy and undoubtedly poisonous creature had been placed there by dark forces to watch over forbidden documents, meant to be read only by the enlightened few. I was then immediately convinced that I was looking at a human being, either male or female, who had been bewitched and transformed by a decree from the powers that be, into the bristly and hostile sentinel that lay before me.

Remarques générales du jury :

Si le texte proposé ici s'inscrivait à l'évidence dans un contexte fantastique, celui-ci ne devait en rien être un obstacle à la bonne compréhension de cette scène de rencontre entre le narrateur et une araignée, dans un grenier rempli de vieilles lettres et autres objets mystérieux. La langue en étant relativement soutenue, le texte opposait cependant de nombreuses difficultés à une traduction précise et fidèle. Les meilleurs apprentis-traducteurs ont donc été ceux qui ont été capables de rendre compte de cette atmosphère particulière avec la plus grande des rigueurs.

Le système des temps du texte était très diversifié et exigeait une grande attention de la part des candidats. Le jury encourage fortement ceux-ci à prendre le temps, avant de commencer à traduire, de procéder à un repérage minutieux des différents temps et aspects du texte. Un tel travail aurait ainsi permis de prendre garde à la cohabitation, dans un même texte, du passé simple, de l'imparfait, du passé composé et du plus-que-parfait. La traduction du passé simple n'a posé que peu de difficultés, hormis pour les quelques candidats qui ne maîtrisaient pas les verbes irréguliers. Les membres du jury ont en revanche été surpris de constater que la traduction du plus-que-parfait avait donné lieu à de nombreux participes passés fantaisistes. Le passé composé ajoutait également une autre difficulté. Si les membres du jury, en l'absence de contexte, se sont montrés indulgents quant à la traduction du premier (« que j'ai toujours trouvé irrésistible »), le second (« que j'ai hérité ») ne pouvait en revanche être traduit par un *present perfect*, ce qui démontre à nouveau l'importance de ne pas traduire mécaniquement et de prêter attention au contexte et au sémantisme des verbes. La traduction de l'imparfait exige toujours beaucoup de soin de la part des candidats, qui devaient prendre garde à ne pas confondre les formes verbales simples décrivant un état ou un événement conçu de façon globale (*filled, spelled*) avec les formes verbales qui décrivaient un événement envisagé de l'intérieur et de façon anaphorique (*I was not dealing with ; I was looking at*). Rappelons enfin l'importance des formes modales et semi-modales en anglais, qui doivent là encore faire l'objet d'une grande attention, tant leur utilisation peut mener à des contresens

importants si elle n'est pas maîtrisée (ex : « que j'ai toujours trouvée irrésistible » traduit par **which I could not resist*, ou « je n'avais point affaire » traduit par **I did not have to deal with*, qui changeaient totalement le sens du texte).

Au niveau lexical, le texte a permis de distinguer les candidats maîtrisant le vocabulaire et les structures élémentaires que l'on attendait d'un angliciste (« la cire », « le grenier », « une étagère », « je ne pus m'empêcher », « d'autant plus ... que »), les candidats capables de précision dans la traduction de termes ou expressions plus délicats (« irrévéréncieux », « sacrilège », « clavecins », « feuilles de musique »), et enfin de mettre en évidence les meilleures copies, qui ont su faire preuve de finesse pour rendre compte d'expressions plus abstraites ou plus complexes (« d'y voir l'effet d'une volonté maléfique et délibérée », « avait avivé d'une manière singulière », « un décret des instances supérieures »). Comme l'an dernier, le jury conseille aux candidats ne maîtrisant pas un terme de proposer un terme proche plutôt qu'un barbarisme, lourdement pénalisé, ou une périphrase maladroite (nombreux cas pour la traduction de « cire » et « venimeuse »), qui court le risque d'être sanctionnée sur le plan lexical et sur le plan syntaxique. En revanche, si le texte n'était pas exempt d'un certain nombre de répétitions, il importe que les candidats n'en ajoutent pas et emploient un lexique riche et varié (nombreuses répétitions non justifiées de *put*, de *wax* pour « cachetées » et « cire », et de *broken* pour décrire les instruments de musique).

L'utilisation des déterminants doit également faire l'objet d'une attention minutieuse de la part des candidats, tout d'abord grâce à un travail de repérage, qui permettra d'éviter les approximations et étourderies (nombreux ajouts injustifiés de l'article défini *the* pour *forbidden documents* ou, à l'inverse, omission de celui-ci dans *some of the reasons for*). Le texte permettait également de vérifier la maîtrise par les candidats des différences entre les deux langues au niveau de la détermination. La plupart des candidats ont correctement utilisé l'adjectif possessif pour décrire les parties du corps du narrateur (« tendre la main », « passer la main »). La traduction de « une curiosité aussi obstinée » et « une extraordinaire agilité » a en revanche été plus problématique, car il s'agissait de noms indéterminés, qui sont employés en anglais avec l'article \emptyset . Il importait également de prendre garde à la traduction de groupes nominaux de type « un(e) N1 de N2 » (« un rayon d'une étagère » ou « une aura de fruit défendu »), car en anglais les formules de type *a N1 of a N2* sont restreintes aux cas où N1 modifie N2 (ex : *a donkey of a man* : il s'agit ici d'un commentaire dépréciatif sur l'homme et non d'un rapport de possession), et ne convenaient donc pas ici. L'utilisation des prépositions est également souvent complexe en anglais et on ne peut que conseiller aux futurs candidats de porter une attention particulière à celles-ci tout au long de leur préparation, tant elles ont occasionné des erreurs pénalisantes (**passing to its upper part*, **reasons of*, etc.).

La structure syntaxique du texte était relativement complexe, le texte comportant de nombreuses propositions subordonnées ainsi que plusieurs structures clivées (« c'est ce paquet-là que je voulais », « c'était sans doute l'araignée qui m'inspirait... »). Les meilleurs candidats sont parvenus à respecter cette structure tout en l'adaptant aux exigences de la langue cible. Les membres du jury ont constaté de nombreuses ruptures syntaxiques, qui trahissent une traduction trop mécanique et une relecture souvent rapide. Les ruptures de construction ont été particulièrement nombreuses dans la dernière phrase, produisant de nombreux non-sens (occurrences fréquentes de **the belief that this was a human being came to my mind, a man or a woman*).

Le texte permettait enfin de vérifier la maîtrise par les candidats d'un certain nombre de stratégies et procédés de traduction, qui ne sont pas toujours les seules solutions possibles, mais qui permettent bien souvent de proposer une langue plus idiomatique et, surtout, d'éviter des erreurs très pénalisantes¹. Le passif, beaucoup plus fréquent en anglais qu'en français, pouvait ainsi être envisagé pour traduire les formes impersonnelles, du type « Il vint s'y ajouter aussitôt la conviction », qui pouvait être rendu par *I was then immediately convinced*. Ceci permettait d'éviter le calque *conviction*, très maladroit ici, mais surtout des structures agrammaticales du type **it immediately added the belief*. Cette solution pouvait également être envisagée pour traduire « ces lettres m'attiraient pourtant irrésistiblement » par *I was irresistibly drawn*, qui n'était pas la seule possibilité mais qui permettait de retrouver un sujet animé et surtout d'éviter des erreurs de lexique et de collocations malheureuses, fréquentes dans la traduction du verbe « m'attiraient ». Soulignons également la préférence de l'anglais pour les tournures verbales, et ainsi la possibilité de traduire « la mésentente » par *why Teresina and my father did not get along*, mais surtout « la lecture » par *when I read them*, qui permettait d'éviter de nombreuses erreurs, du type **whose reading*. Rappelons enfin la tendance de l'anglais à être moins abstrait et plus explicite, ce qui pouvait être utile pour traduire « J'avais devant moi » par *I was looking at a human being*, qui respectait la tendance de l'anglais à « souder » le verbe à son complément d'objet, mais permettait surtout d'éviter les ruptures de

1 Pour le détail de ces procédés simples, nous encourageons les futurs candidats à se référer à l'ouvrage suivant : Françoise Grellet, *Initiation au thème anglais*, Paris, Hachette Supérieur, 2009 (3ème édition).

construction fréquemment rencontrées et qui résultaient en des non-sens : **I had a human being in front of me, a man or a woman* ou **the belief that this was a human being came to my mind, a man or a woman*.

L'exercice du thème nécessite évidemment de la part des candidats une bonne maîtrise de la langue anglaise, mais celle-ci ne saurait se substituer à une bonne lecture du texte-source, à un repérage attentif de toutes les difficultés lexicales, grammaticales et syntaxiques que celui-ci peut opposer à une traduction précise, et à une attention particulière aux différences de fonctionnement des deux langues. Cette épreuve exige donc une grande rigueur et des compétences linguistiques et intellectuelles variées. Le jury tient ainsi à féliciter les candidats qui ont su faire preuve de toutes ces qualités et proposé d'excellentes traductions, transposant le texte de façon précise et dans un anglais riche et authentique.

Analyse des segments :

1. Ce fut dans un coin du grenier où je m'aventurais comme un voleur que je découvris un paquet de lettres

En dehors d'erreurs concernant la structure focalisante « ce fut... que », qui devait être conservée en anglais et qui devait respecter la concordance des temps, ou encore la confusion entre *like* et *as* pour traduire le « comme », ce passage a surtout donné lieu à des erreurs lexicales le plus souvent mineures, mais aboutissant parfois à des absurdités. La traduction de « paquet » par *pack*, *packet* ou *package*, très fréquemment rencontrée, a été peu sanctionnée. Quelques candidats, ignorant la traduction de « grenier », ont opté pour des variantes erronées mais sensées telles que *cellar* ou *basement*. En revanche, les termes *ceiling*, *altar* ou *cave* donnaient lieu à des absurdités, tout comme les barbarismes assez nombreux tels que **adventured*, **explore* ou encore **stealman* pour « voleur ». Rappelons ici que le barbarisme, faute la plus lourdement sanctionnée par les correcteurs, est à proscrire.

2. dont la lecture m'effraya, par le caractère irrévérencieux et même sacrilège du propos,

La traduction du « dont » a posé problème à un grand nombre de candidats qui ont choisi de le traduire par **whose reading*, **whose the reading*, **of which the reading* ou encore **the reading of which*. Ces structures, qui ne peuvent fonctionner ici, devaient être remplacées par exemple par *when I read them*, ce qu'ont proposé les meilleures copies. De même, l'usage du terme *character* donnait lieu à un calque qui ne fonctionnait pas, tout comme l'alourdissement de la phrase avec les termes *subject*, *topic*, *aspect* ou *dimension*. Les adjectifs « irrévérencieux » et « sacrilège » ont donné lieu à des barbarismes assez nombreux que les candidats auraient pu éviter en se contentant de termes tels que *shocking* ou *offensive*. Il était possible de traduire le « propos » par un étouffement du type *what they contained* ou *what was written*, mais on ne pouvait se contenter d'expressions comme *their words* qui n'ont pas de sens en anglais.

3. et m'éclaira sur certaines des raisons de la mésentente :

Le jury a accepté certaines réécritures pour le verbe « éclaira ». Ainsi les expressions *helped me understand* ou *revealed* ont été acceptées, tout autant que *shed light* ou *enlightened me*. Certains candidats sont allés plus loin dans la réécriture, avec des expressions telles que *taught me* ou *made me understand* qui n'ont pas été considérées comme satisfaisantes. « Certaines des raisons » devait impérativement être traduit par *some of the reasons*, l'omission de l'article défini, parfois rencontrée, donnant lieu à des contre-sens. La faute de grammaire **reasons of* n'a pas toujours été évitée. Certains candidats ont préféré traduire « mésentente » par un verbe, contournant ainsi la difficulté en utilisant l'expression *some of the reasons why*, ce qui était parfaitement acceptable.

4. Les lettres occupaient tout un rayon d'une étagère et étaient protégées par une toile d'araignée,

Ce passage a essentiellement donné lieu à des erreurs lexicales. Ainsi, les correcteurs ont très souvent trouvé le terme *occupied* pour « occupaient » ou, moins souvent, les mots *space*, *range*, *part* et *store* pour « rayon » ou « étagère ». Il était difficile, voire impossible, de se passer des termes *shelf* ou *bookcase* sans écrire une absurdité ici. De même, les quelques candidats qui ignoraient l'expression *spiderweb* (pour laquelle toutes les variantes orthographiques ont été acceptées) ont dû recourir à de bien peu convaincants **spider fabric*, **spider creation* ou encore **spider weave*, démontrant ainsi l'impossibilité d'aborder cette épreuve sans un minimum de connaissances lexicales.

5. si soigneusement tissée que je ne pus m'empêcher d'y voir l'effet d'une volonté maléfique et délibérée.

Si « tissée » était mal connu des candidats, le jury s'est montré indulgent pour les approximations lexicales convenablement construites, mais regrette la méconnaissance des verbes irréguliers (**spinned* ; *weaved*,

impropre dans ce contexte). Les candidats ont également eu du mal à choisir le terme approprié pour traduire le verbe « empêcher » et proposé des tournures très lourdes là où une expression idiomatique (*I could not help but + infinitif sans to ; I could not help + -ing*) semblait s'imposer. Il ne fallait pas omettre de traduire l'adverbe « y », aisément rendu par *there* ou *in it*.

6. On ne pouvait tendre la main vers ces documents sans qu'elle eût à traverser ce voile,

On passait avec la forme impersonnelle à une prise de distance du narrateur qu'il convenait de préserver. *You* et *one* étaient tous deux attendus pour rendre cette valeur générique, préférables à *we* qui suppose une communauté peu probable dans ce contexte où le narrateur est précisément isolé. La difficulté suivante résidait dans la construction de la subordonnée dont le sujet était différent de celui de la principale. Effacer complètement le sujet de la subordonnée (*without passing through...*) conduisait à une inexactitude.

7. d'autant plus répugnant qu'y régnait une araignée remuante, fort noire et velue,

Cette forme de renchérissement a souvent troublé les candidats qui n'ont pas repéré la subordonnée de cause, ce qui a donné lieu à des constructions incorrectes (de nombreux **more repugnant than, *more repugnant that*). Trop de candidats semblent également hésiter à repenser l'ordre des mots, en particulier des adjectifs. Il était difficile de proposer une phrase élégante sans antéposer les adjectifs selon l'usage le plus courant en anglais.

8. et qui ne me disait rien qui vaille.

Les candidats ont parfois eu du mal à comprendre cette expression, qui n'a pas d'équivalent littéral en anglais. Le recours aux verbes *tell* ou *say* était impossible. Le jury a par contre accepté un éventail assez large de propositions rendant compte de l'inquiétude du narrateur. Sur le plan syntaxique, si le français autorisait l'usage de la conjonction de coordination qui renchérisse sur l'énumération précédente (... « et qui... »), l'antéposition des adjectifs en anglais l'interdisait absolument (**and which*). Le jury a toutefois accepté aussi bien *that* que *which* pour introduire la relative, même si le choix du second était plus conforme à la valeur descriptive induite par la coordination en français.

9. Ces lettres cachetées mais dont la cire était brisée m'attiraient pourtant irrésistiblement.

Il n'était pas aisé de traduire sans lourdeurs les deux restrictions présentes dans ce segment. S'il est permis en français de coordonner une proposition relative avec un adjectif qualificatif, cette construction n'est pas possible en anglais, et si on optait pour un adjectif épithète pour qualifier les lettres, la restriction qu'introduisait le « mais » devait être rendue autrement que par **but whose*, acceptable uniquement dans le cas d'une première relative. Sur le plan lexical, lorsque le vocabulaire exact n'était pas connu, il fallait toutefois éviter l'écueil de la répétition maladroite *sealed/seal*. Enfin, il convenait de placer judicieusement la traduction de « pourtant » - *still* avant le verbe, *however* était possible entre virgules, mais *though* ne pouvait se trouver ailleurs qu'en fin de segment sans perdre sa valeur de marqueur de liaison – en évitant une fois encore d'utiliser la même forme restrictive que précédemment.

10. Il y avait d'innombrables autres manuscrits et lettres dans le grenier, qui traînaient en vrac un peu partout

Ce segment à la syntaxe relativement simple demandait une grande rigueur de la part des candidats. En effet, les unités de sens à traduire y étaient nombreuses et répétitives à la fois, et certaines copies manquaient de précision : traduire « innombrables » par *many/ a lot of/ plenty/ numerous* était sous-traduire et ne pas rendre l'impression de confusion du texte source. Il fallait faire preuve de constance et traduire « grenier » par le même terme qu'au segment 1 et conserver l'idée d'une surface jonchée de feuilles de papier (*manuscripts and letters*), ce qui excluait les livres (*books*) trop volumineux, les scénarios (*scripts*) et les parchemins (*rolls, scrolls*) anachroniques. Le verbe « traîner » a donné lieu à quantité de fautes lourdes (verbes irréguliers, anthropomorphismes—*hanging around, hanging out*), mais un nombre non négligeable de candidats ont su traduire toutes les unités de sens avec élégance et sans répétition inutile.

11. parmi des violons brisés, des harpes aux cordes éclatées, des clavecins infirmes et des feuilles de musique.

Les énumérations demandent également une grande rigueur. En l'absence du mot exact pour traduire chacun des instruments, il fallait respecter leur famille (à cordes, à vent) et traduire les adjectifs attenants en prêtant attention à l'image qu'ils véhiculaient. Ainsi de nombreuses traductions étaient possibles pour « cordes éclatées », mais *blown up* ou *burst out* étaient des contre-sens, car ils évoquent l'explosion et non la rupture, qui était l'idée à rendre ici (*split-up, ruptured, torn, busted*).

12. mais c'est ce paquet-là que je voulais, et pas un autre.

Ce segment très court a donné lieu à peu de grosses fautes de syntaxe ou de grammaire, à part quelques fautes de temps et parfois des omissions de la deuxième partie de la phrase, ce qui indique encore une fois l'importance de la relecture minutieuse avant la recopie. *That* était requis ici pour indiquer à la fois l'éloignement dans le temps d'une description rétrospective et la distance entre le narrateur et l'objet de son désir. Les tournures les plus économiques étaient aussi les plus idiomatiques (*not any other, no other*) qui évitaient l'emploi du pronom *one*.

13. C'était sans doute l'araignée qui m'inspirait une curiosité aussi obstinée :

La principale ici demandait que l'on maîtrise parfaitement l'usage et la conjugaison des modaux (*must have been*, et non pas *may be*) qui entraînent systématiquement de lourdes pénalités, ou bien que l'on sache élégamment employer et placer les adverbes (*undoubtedly* a donné lieu à de nombreux barbarismes). Il était possible de traduire « inspirait » par *inspire*, qui signifie parfois susciter comme en français, mais il fallait rester vigilant car son fonctionnement en français et en anglais est différent (*to inspire s.o. with, to inspire something in s.o.*).

14. la présence de cette petite gardienne obèse faisait planer sur le trésor une aura de fruit défendu que j'ai toujours trouvée irrésistible.

La première partie de ce segment relativement complexe a, curieusement, occasionné de nombreuses erreurs concernant la traduction de « gardienne » (*watcher, watch*). Rappelons ainsi que si les barbarismes sont sévèrement sanctionnés, les candidats ne doivent pas s'autocensurer dans le cas de la traduction de mots relativement transparents, *guard* ou *guardian* étant ici acceptables. La traduction de l'expression « faisait planer sur le trésor » posait également problème, et de nombreux candidats astucieux ont ainsi procédé à une légère reformulation (*because of ... there hung over...*) qui était bien entendu préférable à des expressions du type **let plane, *made an aura* ou **made a scent*. Concernant la traduction du groupe nominal « une aura de fruit défendu », rappelons qu'en anglais, dans les formules « *a N1 of a N2* », N1 modifie N2. Il était donc souhaitable de traduire celui-ci par *the aura of a forbidden fruit*. Comme l'an dernier, les correcteurs déplorent la présence de trop nombreux génitifs abusifs, **a forbidden fruit's aura*, étant ici très maladroit par le fait qu'il ne s'agissait pas d'une anaphore et, surtout, par la longueur de N2. Pour la dernière partie de ce segment, en l'absence de contexte, les correcteurs se sont montrés assez flexibles concernant la traduction du passé composé, mais ont sanctionné sévèrement des formulations du type *which I could not resist* ou *which I was not able to resist* qui étaient des contresens. Au-delà de la qualité de la langue, les correcteurs ont ainsi pu apprécier les propositions qui respectent la logique du texte et de la langue.

15 Je ne pouvais cependant me résoudre à passer la main au travers de ce répugnant royaume.

Là encore, le texte permettait de vérifier la maîtrise d'une structure idiomatique (« se résoudre à ») qui a bien souvent posé des problèmes aux candidats (*make my mind to, *resign myself, *resolve myself*). Il est évident que l'évacuation de la difficulté et l'omission de cette expression ont été sanctionnées. L'utilisation du possessif pour les parties du corps en anglais (*pass my hand*) est maîtrisée par la plupart des candidats. En revanche, la question des prépositions doit faire l'objet d'un travail très rigoureux tout au long de la préparation au concours, tant celle-ci est importante et délicate en anglais. Rappelons ainsi que *through* (mouvement à travers un espace en trois dimensions) et *across* (à travers une surface) ne sont pas équivalents et que c'était bien le premier qui convenait ici.

16 Je tentai de le contourner par sa partie haute, plus loin de l'araignée, là où les fils étaient assez largement écartés.

Il s'agissait là d'un segment présentant de nombreuses difficultés, mais qui a néanmoins permis aux meilleurs candidats de faire preuve de leur maîtrise de la langue et de leurs compétences en traduction. Il était nécessaire, dans un premier temps, de bien visualiser l'action désignée par le verbe « contourner », ce qui aurait permis d'éviter des traductions erronées comme *shirk it*, par exemple. Ce segment permet d'insister à nouveau sur l'importance d'une bonne maîtrise des prépositions anglaises, qui permettaient ici d'éviter des erreurs du type **avoid it by its upper part* ou **passing to*. La traduction de la fin du segment posait également des difficultés et a entraîné des erreurs importantes, souvent en raison de calques agrammaticaux (**where the strings were spread enough / apart enough*), mais de nombreux candidats ont ici procédé à une légère, et judicieuse, reformulation (du type : *where the space between the threads was fairly wide*). Ce segment a enfin permis de vérifier la richesse du lexique des candidats et ainsi de départager les bonnes propositions (*threads*) des maladroites (*strings*) et des erreurs plus importantes encore (*ropes*).

17 Mais la chose se mit à courir avec une extraordinaire agilité dans la direction de mes doigts,

Ce segment n'a pas posé de difficultés majeures aux candidats, lorsqu'ils ont néanmoins pris garde à ne pas traduire « la chose » par *it*, qui induisait une rupture de construction. Les correcteurs ont déploré quelques cas, heureusement relativement rares, de verbes irréguliers non maîtrisés. Comme l'an dernier, rappelons donc qu'un simple travail de révision préalable et de relecture, le jour de l'épreuve, épargnerait à certains candidats de voir leurs copies, par ailleurs honorables, lourdement sanctionnées pour ce type d'erreur. Pour la traduction de « avec une extraordinaire agilité », l'article indéfini français n'était pas le marqueur d'une particularisation et l'indénombrable *agility* (ou *swiftness*) devait ainsi être précédé de l'article Ø. Soulignons enfin la nécessité pour les candidats d'être précis dans leur lecture et leur traduction, et que *to* et *towards* ne sont pas équivalents, pas plus d'ailleurs que *hand* et *fingers*.

18. et mon imagination, ce don ou ce vice que j'ai hérité de mes ancêtres Zaga,

La principale difficulté des segments 18 et 19 provenait de la multiplication des relatives et du rejet du verbe principal en fin de phrase. Certains candidats ont ainsi eu la bonne idée d'alléger quelque peu la syntaxe de cette phrase complexe en commençant par *I was once again tricked by my imagination....* En revanche, le participe passé - pourtant courant - « hérité » a souvent été mal traduit par des barbarismes tels que **herited* ou **heritated*, lourdement sanctionnés. L'emploi du faux-ami *heritage* n'était évidemment pas envisageable. L'ajout d'un « s » à Zaga, qui avait une valeur adjectivale ici, constituait également une faute de grammaire grave.

19. et que l'éducation que j'avais reçue de mes amis les chênes de Lavrovo avait avivé d'une manière singulière, me joua à nouveau un de ses tours.

Cette seconde subordonnée à tiroirs a posé plusieurs problèmes lexicaux, grammaticaux et syntaxiques à certains candidats. Si le jury a pu se réjouir que la plupart des copies aient bien traduit « chênes » par *oaks* ou *oaktrees*, le verbe « avivé » n'a pas toujours été bien compris alors que plusieurs traductions étaient acceptables ici, comme *enlivened*, *sharpened*, *stimulated* etc. (et non *made vivid* ou **livened up*). L'expression « me joua à nouveau un tour » a également fait l'objet de calques syntaxiques, du type *played me*. Rappelons aussi que l'omission (par exemple de « à nouveau ») est souvent pénalisée comme un refus de traduction. Il est donc essentiel de prendre le temps de bien se relire pour s'assurer de n'avoir rien oublié.

20. J'avais déjà deviné que je n'avais point affaire à un quelconque insecte

Ce segment ne présentait pas de difficulté majeure et pourtant plusieurs candidats ont opté pour le prétérit (*I guessed* au lieu du *pluperfect*). D'où l'importance de lire très attentivement le texte en début d'épreuve afin de repérer toutes les variations de temps, qui étaient particulièrement nombreuses ici. L'oubli de la forme progressive pour traduire « n'avait point affaire » a également été sanctionné. Attention, dans plusieurs copies cette expression a été traduite par le semi-modal *have to*, ce qui changeait totalement le sens de la phrase d'origine. Quant à « quelconque », le traduction de cet adjectif indéfini a occasionné de fréquents glissements de registre, du type *random* ou *regular bug* ou *any old insect*, qui n'étaient évidemment pas acceptables étant donné le niveau de langue plutôt soutenu du texte de Gary.

21. mais que la bête velue et sans aucun doute venimeuse avait été placée là par des puissances obscures

Les difficultés de ce segment étaient essentiellement d'ordre lexical bien que la succession des adjectifs ait également donné lieu à des ruptures syntaxiques du type **the hairy and without a doubt venomous beast*. Le jury a été par ailleurs étonné de constater que peu de candidats connaissaient la traduction de « venimeuse » qui a été souvent paraphrasé par des formulations très maladroites du type *filled with venom*, *full of poison* ou encore *intoxicated* qui constituait un contre-sens. Idem pour « puissances » parfois traduit par des barbarismes tels que **powerness* ou **strengths*. Enfin, il fallait bien penser à traduire « là » par *there* et non par *here*.

22. Pour veiller sur des documents interdits, réservés aux seuls initiés.

La traduction du verbe « veiller » a donné lieu à quelques confusions lexicales, car il ne s'agissait pas ici de prendre soin, mais bien de surveiller et de monter la garde : par conséquent *look after* n'était pas acceptable, tandis que *watch over* ou *guard* étaient des solutions pertinentes. L'absence de la préposition *over* a été sanctionnée, car elle entraînait une modification du sens du verbe. La suite de la phrase ne présentait pas de problème particulier, à condition de ne pas utiliser d'article ou de démonstratif devant *documents* et de bien réfléchir à la place de l'adverbe *only*, impossible devant *to be read* ou *reserved* mais obligatoire après ou en fin de phrase.

23. Il vint s'y ajouter aussitôt la conviction que j'avais devant moi un être humain, homme ou femme,

Ce segment a désarçonné plus d'un candidat qui ont analysé la phrase de façon incorrecte, et ont utilisé comme sujet de la tournure impersonnelle le pronom *it*, ce qui n'a pas manqué de produire des barbarismes grammaticaux tels que *It added* par exemple. Il convenait de décomposer la phrase en plusieurs éléments, et d'introduire le sujet implicite *I*, comme dans *I was immediately convinced* qui a été préféré à *I had the*

conviction, car trop calqué sur la tournure française. Les approximations lexicales de certains candidats, qui ont confondu *before* et *behind* ou *convinced* et *convicted*, ont été lourdement sanctionnées.

24. enchanté et métamorphosé par un décret des instances supérieures

Le seul écueil de ce segment était d'ordre lexical, et alors que le début ne présentait pas de difficultés pour les candidats, qui avaient le choix entre plusieurs traductions possibles pour « enchanté et métamorphosé », telles que *bewitched* ou *enchanted* pour « enchanté », et *transformed* ou *metamorphosed* pour « métamorphosé ». En revanche, il fallait à tout prix éviter le calque pour « instances » étant donné que le nom *instances* signifie seulement « exemples » en anglais. Quant à « décret », il faisait appel à une précision des connaissances dont tous n'ont pas su faire preuve, et le jury a rejeté *law*, *order*, *bill* ou *amendment*.

25. et devenu ainsi la sentinelle hérissée et hostile que j'avais devant moi.

Il fallait être attentif au schéma des temps et veiller au respect de l'antériorité de la subordonnée pour « devenu », en choisissant *had become* et non pas un prétérit qui ne convenait pas ici. Une lecture attentive du texte et une analyse de la chronologie des actions ainsi que des champs lexicaux permettait de faire le bon choix, mais aussi de comprendre que l'adjectif « hérissée » renvoyait au « velue » utilisé précédemment, et par conséquent d'opter pour des adjectifs comme *spiny* ou *bristly*, plutôt que *furious* ou *mean*. Enfin, c'est parfois la connaissance du français qui a fait défaut, et un terme aussi courant que « sentinelle » semble ne pas toujours avoir été compris, car il a quelquefois donné lieu à des traductions tout à fait surprenantes comme *fellow* ou même *spy*.

Oral

Série Lettres et arts - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Nombre de candidats interrogés : **29**

Répartition des notes : 03/20 (1) ; 03.5/20 (1) ; 04/20 (1) ; 5/20 (1) ; 06/20 (2) ; 07/20 (1) ; 07.5/20 (1) ; 8.5/20 (2) ; 09/20 (1) ; 09.5/20 (1) ; 10/20 (1) ; 10.5/20 (1) ; 11/20 (2) ; 12.5/20 (2) ; 13/20 (1) ; 14/20 (1) ; 15/20 (5) ; 15.5/20 (1) ; 17/20 (1) ; 18/20 (2)

Moyenne de l'épreuve : 10,88 (écart type : 4,45)

Sources utilisées :

Domaine britannique :
London Review of Books
The Spectator
The Guardian
The Independent
The Telegraph
New Statesman
Scotland Herald
The Financial Times

Domaine américain :
The New Yorker
The Los Angeles Times
The New York Times
The Boston Globe
The Chicago Tribune
The Baltimore Sun
The Dallas Morning News
The Tennessee Tribune

Longueur et origine des textes, thèmes abordés

Les textes de presse sélectionnés pour cette épreuve portent sur les domaines britannique et américain et comprennent entre 700 et 900 mots. Les coupes éventuelles sont signalées par la présence de crochets : « [...] ».

Les textes proposés lors de cette session ont été publiés entre septembre 2013 et juin 2014 et ils abordaient les thèmes suivants : les aspects controversés du musée du 11 septembre à New York, l'éventualité de l'abdication de la reine d'Angleterre, le référendum écossais, l'Église d'Écosse et le référendum sur l'indépendance, « Obamacare », les architectes britanniques et leur rapport à la culture hippie, la question de la liberté d'expression au théâtre dans le cas de la famille royale britannique, *Downton Abbey* et le public américain, la consommation d'alcool en Grande-Bretagne, l'aspect économique des festivals littéraires en Grande-Bretagne, les différences dans l'approche de la maternité/paternité aux États-Unis et en Grande-

Bretagne, l'évolution des habitudes de consommation des hommes américains, l'impact de la qualité de l'environnement sur la population noire américaine, l'avenir de l'extraction de gaz de schiste en Grande-Bretagne, la législation réglementant les sacs plastiques à Dallas, l'évolution des mentalités chez les jeunes Américains, les clubs réservés aux hommes en Grande-Bretagne, les universités américaines réservées aux femmes dans le contexte du débat sur le genre, la question de la diversité ethnique et culturelle dans les cours d'écriture créative en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, les Moocs, la question des avertissements pour contenus sensibles dans les universités américaines, la question des classes sociales dans les universités britanniques, la question des classes sociales dans les universités américaines, William Boyd et son nouveau *James Bond*, le sexisme dans l'industrie du livre, une exposition à Londres sur Jean-Paul Gaultier, une étude sur l'avenir de Facebook, l'influence de Facebook sur l'humeur.

Déroulement de l'épreuve

Le candidat dispose de 6 à 8 minutes pour l'introduction et la synthèse, puis de 12 à 14 minutes pour le commentaire. La lecture d'un passage est obligatoire ; cette année, quelques rares candidats ont oublié cette partie importante de l'épreuve. Le candidat est libre de choisir quel extrait il souhaite lire, et peut placer sa lecture soit au cours de la synthèse, soit durant le commentaire. Plusieurs candidats ont su avec bonheur déterminer un passage pertinent dans le cadre de leur problématique et l'utiliser afin d'appuyer un point précis de leur argumentation ; une prestation s'est distinguée par une lecture fort pertinente effectuée au bout d'une quinzaine de minutes. La qualité de la lecture dénote souvent une juste compréhension du texte, c'est pourquoi le candidat doit pratiquer cet exercice tout au long de sa formation, à voix haute, en choisissant avec soin un extrait pertinent et en respectant les règles intonatives. Au cours de cette épreuve, le jury évalue aussi la capacité du candidat à s'exprimer clairement dans un anglais correct ; il importe donc de s'entraîner à ne pas parler trop vite, ce qui conduit fréquemment à sacrifier la qualité de l'accentuation et de la phonologie.

Lorsqu'un candidat estime avoir exposé toutes ses idées, il doit conclure clairement, et non pas répéter point par point des éléments déjà évoqués dans le seul but d'atteindre 20 minutes. Le jury encourage les candidats à profiter pleinement des 20 minutes de temps de parole imparti pour approfondir leurs analyses, revenir sur un exemple particulièrement frappant, qu'il soit paradoxal ou évident, et enrichir le débat en confrontant les arguments avancés à leur propre connaissance de la culture et des enjeux politiques ou économiques du monde anglo-saxon. La majorité des candidats a su maîtriser le format et le déroulement de l'épreuve et il n'a été que rarement nécessaire de signaler la nécessité de conclure au bout d'une vingtaine de minutes. Il est souhaitable d'annoncer clairement son plan en fin d'introduction ou lors de la transition entre synthèse et commentaire, en laissant le temps au jury de noter les idées essentielles des différentes parties. Les exposés se sont articulés en trois ou deux parties. Dans un souci de clarté et d'efficacité, on recommande aux candidats de bien donner les numéros de lignes lorsqu'ils citent le texte.

L'épreuve s'achève sur un entretien d'une dizaine de minutes avec les deux membres du jury, l'un spécialiste de civilisation britannique, l'autre de civilisation américaine. Les meilleures prestations ont donné lieu à des discussions vivantes et fructueuses avec le jury, qui peut demander quelques éclaircissements ou susciter de nouvelles pistes de réflexion.

Méthode

Rappelons que la synthèse doit se distinguer nettement du commentaire : la synthèse reprend les arguments et thèses développés dans le texte et les énonce de façon structurée et problématique ; le commentaire propose une lecture critique dans laquelle le candidat analyse le contenu politique ou idéologique du texte et détermine son intérêt. Un commentaire constructif propose un décryptage : le candidat s'interroge sur la nature du texte en étudiant sa structure, son paratexte, son style (polémique, démonstratif...), il analyse les exemples choisis par l'auteur et les éclaire par des connaissances contextuelles, il suggère des pistes de réflexion qui viennent appuyer, renforcer ou contredire les arguments avancés, et il détermine au final si le texte arrive à l'effet souhaité : informer, convaincre, alerter, plaire, séduire, divertir, etc.

On attend des candidats la connaissance des tendances idéologiques des journaux et des magazines les plus connus. Le *New Yorker*, par exemple, n'appartient pas à ce que l'on appelle « *popular press* » ; le britannique *Financial Times* n'est pas l'américain *Time*, et *The Boston Globe* n'est pas un journal local à faible tirage. Une bonne connaissance de la géographie est aussi requise ; le Tennessee est un état du Sud et un article du *Tennessee Tribune* concernant la population noire soulève des questions spécifiques. De même, un journal écossais présentera probablement les questions du référendum à venir ou de l'église d'Écosse différemment du *Spectator*, aux idées souvent conservatrices.

Le jury a apprécié le travail de mise en perspective des informations et des événements évoqués lorsque les textes étaient conçus pour faire approuver par le lecteur des notions contestables. A l'inverse, il convient de ne pas plaquer une grille ironique sur tout contenu qui étonnerait par son analyse restrictive : rappelons que tout repérage d'une modalité ironique dans un texte doit être démontré, et non simplement énoncé.

Nous insistons sur la nécessité d'apprendre par cœur une liste minimale d'expressions de base des notions politiques et économiques. Le jury a très souvent entendu les erreurs pourtant signalées dans le rapport de l'année dernière : l'anglais *liberal* pour exprimer le français « libéral » (aux États-Unis, *liberal* signifie plutôt « progressiste » et ne s'applique pas du tout aux inconditionnels du capitalisme), *benefit* (qui signifie généralement un avantage ou des prestations sociales) pour *bénéfice*, *economical* (équivalent de *cheap*) pour *économique*, et *actual* (équivalent de *real*) pour « actuel ».

Langue

Le jury insiste sur l'importance de maîtriser une langue fluide et variée même chez les candidats dont l'anglais n'est pas la spécialité. Trop de candidats font des erreurs d'accentuation ou de prononciation sur des termes simples et récurrents qui nuisent à la fluidité du discours et parfois même à sa compréhension. Un travail de perfectionnement de la langue orale est à la portée de tous : on conseillera aux candidats qui n'ont pas eu l'occasion de séjourner en pays anglophone de profiter de l'accessibilité aux médias pour écouter régulièrement la radio. Parmi de nombreuses émissions de qualité, on indiquera par exemple *Best of Today*, *Start the Week*, *Front Row* ou *In Our Time* sur BBC Radio 4 ; *Fresh Air*, *Tell me more*, *All things considered*, *On the Media* sur NPR. En complément, il est essentiel de réviser la liste des mots ci-dessous en s'entraînant régulièrement à les prononcer et à les accentuer correctement afin que leur prononciation devienne naturelle le jour des oraux, même en situation de stress. On notera qu'il s'agit là de mots extrêmement courants, entendus dans une majorité de présentations, que les candidats seront appelés de toute façon à utiliser dans leur future pratique de l'anglais, dans un cadre professionnel ou non. Nous aimerions rappeler aux candidats que l'objectif n'est pas seulement pour eux de s'entraîner pour le jour de l'oral mais de profiter de leur formation en classes préparatoires pour maîtriser une langue qu'ils utiliseront quels que soient leurs choix de carrière.

Dans les conseils qui suivent, tout énoncé fautif est précédé d'un astérisque (*).

Lexique

Un vocabulaire fourni et varié permet d'exprimer une pensée précise et nuancée. Il serait utile de diversifier les termes décrivant l'organisation et la structure du texte, afin d'éviter une répétition lassante de *the journalist evokes* tout au long de la présentation. On suggère : *the journalist mentions, adds, identifies, defines, describes, points out; singles out, suggests, argues, demonstrates, calls attention to, stresses, emphasizes, implies; expands on; builds on; confirms, corroborates; contradicts, argues against, challenges...* Plutôt que *tackle*, très apprécié des candidats, on préférera *the journalist addresses the question / this article takes on the subject of; discusses / examines / investigates / explores / looks into...*

Nous rappelons que lorsqu'ils annoncent leur lecture ou leur plan de commentaire, les candidats peuvent tout à fait utiliser *I* plutôt que *we* : *I'm now going to read; I'll then focus on...*

On note des erreurs récurrentes sur les termes suivants : *the democratic party (*democrat); change (*changement); an economic issue (*economical); this measure allows the public to decide...(*permits); to limit (*limitate); to earn (*to gain); to evolve; a manifesto (*manifest); inequality; a series.*

Le terme *Asians* en Grande-Bretagne ne désigne pas l'immigration chinoise mais la population d'origine indienne ou pakistanaise ; dans un contexte américain, l'adjectif a une définition plus large et inclut la population d'origine chinoise, coréenne, japonaise, etc.

Grammaire

Si une partie des candidats démontre une bonne maîtrise grammaticale générale, avec l'emploi de structures complexes qui servent une expression soignée, on regrette cependant encore beaucoup d'erreurs qui portent sur les « s » de la troisième personne, du pluriel et du génitif. Le « s » du génitif doit s'entendre bien distinctement (*Britain's parliament, the Queen's opinion, the journalist's point of view*), de même que les « s » du pluriel, qui trop souvent disparaissent sur des termes aussi courants que *Americans, Latinos, the United States, The New York Times*. A l'inverse, il faut réviser les pluriels irréguliers ou les indéterminés : *information (*informations); the social media; the data is/are presented...*

Les règles de l'utilisation de l'article défini *the* et de l'article zéro (\emptyset) sont à revoir, avec une grande confusion sur les termes suivants : *the UK, the United States, the royal family, the monarchy, the monarch, the queen, the public, the IMF, the Internet, ...* mais \emptyset *Great Britain; \emptyset UKIP; \emptyset Queen Elizabeth, \emptyset freedom; \emptyset fashion....*

Parmi les erreurs récurrentes, on attirera l'attention des candidats sur les points suivants :

-les prépositions : *according to; different from; same as; a need for;*

- la distinction entre les pronoms relatifs *who* (pour les antécédents animés) et *which* (pour les antécédents non animés) ;
- la construction grammaticale de *remind* (*this reminds me of something... # we may recall...*) ;
- des calques sur le français, *the first two examples* (et non **the two first*)
- certaines formes de prétérit irrégulier non maîtrisées : *this meant* /ment/ ; *it has led* /led/ ; *the journalist chose* /tʃəʊz/ mais, au présent, *the journalist chooses* /tʃu:ziz/ ;
- le sens et l'utilisation de l'adjectif *few* : *few people* (de rares personnes) # *a few people* (quelques personnes) ; *fewer people* (et non **less people*) ;
- *nowadays, today* sont des adverbes et non des adjectifs : on parlera donc de *the current situation* mais de *the situation today*.

Expression orale

L'expression orale repose sur les qualités de communication du candidat, qui se mesurent en fonction de sa capacité à convaincre et à interagir avec le jury, et sur l'authenticité et l'exactitude de l'anglais parlé. Le jury conseille aux candidats de s'entraîner tout au long de l'année à la prononciation du **TH**, /ð/ (*the*) et /θ/ (*think*), qu'il est essentiel de bien distinguer du son /s/ ; et du **H**, trop souvent effacé : *highlight, huge; the whole of Britain* (/həʊl/).

Il serait également utile de réviser ... l'alphabet, qui bien souvent n'est pas connu en anglais: JK Rowling (/dʒeɪ keɪ/); *the KKK* ; *generation Y* ; *generation X*.

« 9/11 », pour faire référence aux attentats du 11 septembre en anglais, se prononce *nine eleven* (et non *nine one one*, qui est le numéro d'appel aux services d'urgence aux Etats-Unis). L'écoute régulière de la radio devrait permettre de se familiariser avec des noms propres connus : Chicago /ʃi'kɔ:gəʊ/ (et non **tʃi/*) ; Edinburgh /'edɪnbərə/ ; Harvard /'hɑ:vəd/.

La liste ci-dessous reprend les fautes de prononciation récurrentes entendues cette année : elles portent sur des déplacements d'accent tonique ainsi que sur certains phonèmes mal identifiés et mal réalisés.

Placements d'accents :

analyse /'æn.əl.aɪz/
analysis /ə'næl.ə.sɪs/
comment
commentary
developed
development
embody
examine
accuse
attack
believe
measure
in contrast to... ;

this contrasts with...
beginning
passage
difference
difficulty
relevant
consequences
events
circumstances
decade
criticism
innovative
dramatic

optimism
hyperbole /haɪ'pɜ:.bəl.i/
quotation /kwəʊ'teɪ.ʃən/
per cent
spectators
journalist
foreign ; *foreigners*
category
government
parliament /'pɑ:.lɪ.mənt/
conservatism
Arab countries

Phonèmes :

- /æ/ (**cat**)

massive /'mæsɪv/ ; *lack* /læk/ ; *passion* /'pæʃ.ən/ ; *values* /'væl.ju:z/

- /eɪ/ (**play**)

spectator /spek'teɪ.tər/ ; *racism* ; *gaelic* ; *educational* ; *agent*

- /ə/ (**away**)

/əl/ : *local* /'ləʊ.kəl/ , *national* ; *proposal* ; *several* ; *royal* ; *fundamental*
climate /'klaɪ.mət/ ; *foreign* /'fɔɪ.ən/ ; *negative* /'neg.ə.tɪv/

- /ɪdʒ/

courage /'kʌr.ɪdʒ/ ; *passage* /'pæs.ɪdʒ/ ; *manage* /'mæn.ɪdʒ/ ; *marriage* ; *image*

- /aʊ/ (**out**)

now ; *how* ; *allowed*

- /əʊ/ (**go**)

quotation; *echo*; *focus*; *low cost*; *also* /'ɔ:l.səʊ/

- /ɪ/ (I court)

Britain /'brɪt.ən/ (# *Brighton* /'braɪ.tən/); *written* (# *write* /raɪt/); *analysis*.

- /i:/ (I long)

even; *weak*; *mean*; *eager*; *deep*; *sequel*

- /aɪ/ (eye)

diverse; *sacrifice*; *environment*; *environmental*; *hierarchy*; *analyse*; *legalization*; *dynamic*; *stereotypes*; *ivory*; *society*; *dilemma*; *indictment*; *enterprise*; *precisely*; *hypothesis*; *micro*; *alumni*; *reliable*; *minor*; *icon*.

Autres mots à revoir : *idea* /aɪ'diə/ (et non *ID* /,aɪ'di:/)
consumption /kən'sʌmp.ʃən/
culture /'kʌl.tʃər/
students /'stju:.dənts/
whereas /weər'æz/
clothes /kləʊðz/
based on /beɪsd/

En conclusion, le jury souligne le plaisir qu'il a eu d'entendre cette année des candidats motivés qui démontraient leur sérieux par une analyse rigoureuse et savaient communiquer leur désir de convaincre. Nous encourageons vivement les candidats à s'entraîner tout au long de l'année sur cette liste de mots qui, mieux maîtrisés, leur permettront de présenter leurs analyses avec plus d'assurance.

Recommandations bibliographiques

- Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Grellet, Françoise, dir. *Crossing Boundaries. Histoire et culture des pays du monde Anglophone*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert *et al.* *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd edition).
- Kaspi, André *et al.* *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- Lacroix, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris : PUF / coll. Quadrige, 2010.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris : Hachette, 2010.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th edition).
- Mioche, Antoine. *Les grandes dates de l'histoire britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Norton, Mary Beth *et al.* *A People and a Nation, A History of the United States*. Boston: Houghton Mifflin, 2010 (8th edition).
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2011 (édition réactualisée).
- Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2014 (9^{ème} édition).
- Valelly, Richard M. *American Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013.
- Wright, Tony. *British Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013 (new edition).

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

- Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
- Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
- Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
- Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th edition).
Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd edition).

Série Langues Vivantes – Explication d’un texte d’auteur sur programme (LV1)

Le fait le plus marquant cette année au vu des résultats chiffrés de l’épreuve est la hausse assez sensible de la moyenne générale, qui atteint la note plus qu’honorable de 11/20, ce qui représente un bon quart de point de plus que l’an dernier. Un nombre plus élevé d’anglicistes ayant également passé la barre de l’admissibilité, nous avons eu le plaisir d’entendre davantage de candidats : sur les quarante-six admissibles, quarante-deux se sont présentés, soit respectivement quatre admissibles et cinq présents de plus qu’en 2013. Il apparaît que le niveau est, globalement, lui aussi en hausse. À l’évidence, la prise en compte des remarques et conseils formulés dans les rapports précédents a porté ses fruits. Il ne fait aucun doute que les candidats étaient particulièrement bien préparés cette année et qu’ils étaient plus nombreux à maîtriser tant l’exercice de l’explication de texte que l’anglais oral. Nous disons donc d’emblée toute la satisfaction que nous avons eue à les écouter, et les félicitons collectivement. Nous avons pu apprécier de vrais talents individuels tout en reconnaissant en filigrane, derrière la conduite plus assurée de bon nombre d’exposés, la qualité du travail des enseignants qui les ont menés jusqu’à cette épreuve. Qu’ils en soient, eux aussi, remerciés.

Précisons encore quelques chiffres. Les notes s’échelonnent cette année de 3 à 19. L’écart-type est un peu supérieur à 4. La répartition des notes est la suivante : 03/20 (1) ; 04/20 (1) ; 05/20 (3) ; 06/20 (3) ; 07/20 (3) ; 08/20 (2) ; 09/20 (1) ; 10/20 (1) ; 11/20 (4) ; 12/20 (8) ; 13/20 (4) ; 14/20 (2) ; 15/20 (3) ; 16/20 (4) ; 18/20 (1) ; 19/20 (1). On le voit, deux tiers des candidats exactement obtiennent une note supérieure ou égale à 10, proportion elle aussi en hausse par rapport à l’an dernier. La part significative d’exposés excellents (six entre 16 et 19) ainsi que le nombre remarquable d’exposés de bonne tenue (dix-sept entre 12 et 15, ce qui n’est pas habituel), combiné à une décreue sensible du nombre de prestations ternes ou seulement peu enthousiasmantes (quatre entre 8 et 10, ce qui est tout aussi inhabituel) expliquent en partie ces bons chiffres.

À l’extrémité basse du classement, onze candidats n’ont pas dépassé la note de 7, pour des raisons liées soit à des ressources linguistiques insuffisantes, soit à une maîtrise défaillante des outils méthodologiques, soit encore, dans le cas des notes les plus faibles, à une combinaison de ces deux types de faiblesse. À l’attention de ces derniers candidats, il nous tient spécialement à cœur de rappeler, comme nous le faisons déjà l’an dernier, que ces notes basses sont le résultat d’un classement, en aucun cas le reflet d’une valeur absolue.

À l’inverse, les candidats de tête ont été nombreux à livrer des réflexions fines révélant déjà – et plus que d’habitude, nous semble-t-il – une grande maturité intellectuelle et des compétences techniques parfois éblouissantes. Ils ont su faire apparaître nettement la spécificité formelle des extraits proposés, construisant un discours critique personnel et convaincant qui s’appuie sur des connaissances réellement assimilées et un haut niveau de technicité dans l’analyse textuelle.

Au risque de la redite, rappelons ici encore le format de l’épreuve. L’exposé dure vingt minutes ; il est suivi d’un entretien de dix minutes. Par souci d’équité et pour que tous les candidats subissent le même temps d’interrogation, ceux qui n’utilisent pas la totalité de leur temps de parole pendant l’exposé sont interrogés plus longuement dans la seconde partie de l’épreuve. Nous avons noté avec plaisir une tendance à mieux gérer le temps imparti. Malgré tout, quelques candidats, heureusement assez rares, se taisent au bout d’une douzaine de minutes, laissant dans tous les cas des pans entiers du texte inexplorés. Il est frappant de constater que cette démission n’est pas irréversible, puisque les questions leur permettent souvent d’identifier avec retard certains des points qu’ils ont négligés, signe fâcheux d’un manque d’ardeur dans leur confrontation initiale avec le texte. Nous aimerions voir ce défaut disparaître totalement.

Au bout de dix-huit minutes d’exposé, nous indiquons aux candidats qui n’auraient pas l’œil sur la montre qu’il leur reste deux minutes. Il ne faut pas, alors, céder à l’affolement et sacrifier ce temps précieux en se contentant d’une phrase lapidaire en guise de conclusion. Ce moment reste trop souvent un temps plus faible, ou quelque peu négligé, dans le cours de l’exposé, et s’il est bon de ne pas verrouiller totalement les pistes de lecture dans l’urgence, il convient aussi d’apporter des éléments permettant une vraie mise en perspective de l’analyse proposée et un réel bilan critique en dernier ressort. De même, le maladroit « that’s all » est à proscrire absolument même si l’on pense avoir tout dit !

Autre défaut en recul, qu’il faudrait éradiquer entièrement si possible, de trop grandes disparités dans le temps consacré aux diverses parties de l’exposé conduisent encore parfois à de réels déséquilibres dans l’argumentation. Certes, nous n’en sommes plus à l’observation rigoureuse des vieilles règles de l’école

française selon lesquelles la plus longue des parties ne doit pas excéder le double de la plus courte, mais il n'est pas inutile de tenter de s'en rapprocher. En tout état de cause, on ne passera pas dix minutes sur l'introduction comme cela s'est fait quelquefois, de même qu'on se gardera de livrer une première partie fleuve en ne conservant qu'une poignée de minutes pour le déroulement des deux suivantes. Ces questions ne relèvent pas du détail ou d'un pur formalisme : la pensée a besoin de temps pour se révéler clairement dans toutes ses étapes à travers la construction d'un discours critique où elle ne soit ni à l'étroit ni inconsiderément diluée.

C'est plus particulièrement sur l'introduction que des améliorations peuvent être apportées. Trop d'exposés s'ouvrent sur un résumé excessivement long de l'ensemble de l'œuvre (cela vaut surtout cette année pour la pièce de Shakespeare et pour les nouvelles de O'Connor), ou sur des remarques générales concernant l'auteur insuffisamment reliées à la spécificité de l'extrait proposé. D'un point de vue méthodologique, nous voulons ici insister sur le fait que l'introduction d'une explication de texte n'a pas vocation à devenir un florilège de jolies formules censées tout dire d'emblée, et en peu de mots, de l'auteur et de sa place dans l'histoire littéraire : elle introduit plus modestement un extrait, et c'est *cet extrait* qu'il convient de situer de manière concise dans l'ouvrage. De même, l'annonce du plan qui sera suivi dans le développement manque parfois de clarté, de sorte que le jury est amené à se demander, dans certains cas, où s'arrête la formulation de la problématique retenue (dans laquelle prolifèrent souvent trop de questions) et où commence la présentation des principales parties de la démonstration à venir.

En ce qui concerne la qualité de l'anglais oral, nous avons des éloges à adresser à bon nombre de candidats, qui nous ont donné à entendre une langue de bonne tenue dans l'ensemble, tant grammaticalement que syntaxiquement, et souvent assez authentique phonétiquement. De même, une relative fluidité dans le débit tend à devenir la norme, ce dont il y a lieu de se réjouir, même si les blancs, les pauses et autres silences envahissants apparaissent encore dans certains exposés. Quelques confusions phonétiques demeurent (*s* et *th* notamment, voyelle diphtonguée ou non, menant par exemple à entendre un « coma » là où il n'y a qu'une virgule), mais celles-ci sont beaucoup moins nombreuses que les déplacements d'accents toniques, lesquels restent, malheureusement, monnaie courante. Une attention particulière devrait être portée à cette question, spécialement pour les mots qui appartiennent au lexique courant de l'analyse littéraire. Par ailleurs, à plusieurs reprises, les niveaux de langue utilisés par les candidats ont été confondus, donnant lieu à quelques relâchements surprenants : par exemple, « Mrs. Cope is really pissed off ». Nous avons également été étonnés d'entendre plusieurs candidats hésiter, parfois même se tromper, à la lecture de certains chiffres (tel poids, telle distance chez O'Connor, par exemple) ou bien lorsqu'ils indiquaient une référence de vers : il n'est pas difficile de remédier à ces flottements, qui ne sont pas à l'avantage des candidats.

Plusieurs, en revanche, conscients qu'il convient d'emporter l'adhésion de leur auditoire, ont su faire preuve de qualités pédagogiques appréciées du jury : lecture vivante d'une partie bien choisie de l'extrait, énoncé particulièrement clair et un peu plus lent des principales parties du développement annoncées en introduction, enthousiasme et conviction dans le déroulement de l'argumentation, interaction réelle avec le jury dans la période consacrée aux questions, moment où le doute peut se faire jour dès lors qu'il n'est pas feint et conduire à une pluralité d'interprétations que le jury a plaisir à entendre se construire devant lui dans le temps immédiat de la réflexion. Toutes ces qualités sont bonifiées. A l'inverse, rien de plus décevant que de constater que telle question littéraire soulevée par le jury pendant l'entretien ne suscite ni curiosité ni réel intérêt chez le candidat.

Revenons à présent sur quelques défauts de méthode et autres erreurs ou faiblesses récurrentes qui nous ont plus particulièrement frappés lors de cette session. Ce que nous déplorons le plus, sans l'ombre d'un doute, c'est qu'une seule candidate commentant un poème ait été en mesure de scander quelques vers et de relier avec pertinence versification et effets de sens. À l'exception de cette candidate, dont la note a été bonifiée, personne, parmi celles et ceux qui devaient analyser un passage en vers, n'a pris le risque de s'aventurer durablement et de manière convaincante sur ce terrain, et personne n'a su le faire à notre demande pendant le temps consacré aux questions. Qu'il nous soit permis d'exprimer ici notre déception, d'autant plus vive que, comme nous le rappelions déjà dans le rapport de l'an dernier, nos attentes en matière de scansion sont loin d'être exorbitantes. Nous invitons d'ailleurs les candidats à se reporter audit rapport pour plus de détails. Beaucoup de candidats ont même semblé totalement démunis lorsqu'ils ont été invités à mettre en balance « stress pattern » et « syllabic count » à propos de la forme poétique chez Dylan Thomas. À l'inverse, si tous savent dire que le « blank verse » shakespearien est constitué de pentamètres iambiques non rimés, bien rares sont ceux qui ont pu en donner des exemples, sans parler des variations les plus simples qui, elles, échappent à tous (à une heureuse exception près !). Il arrive même que certains candidats, invités à se prononcer sur la forme de telle scène de Shakespeare qu'ils avaient à commenter, s'aperçoivent seulement pendant l'entretien qui suit leur exposé que le passage alternait vers et prose.

Certains exposés de qualité gagneraient à tendre vers plus de simplicité dans la formulation des idées. Quelques candidats se croient obligés, dirait-on, de multiplier les références savantes (d'ailleurs mal maîtrisées lorsque le jury leur demande d'y revenir pendant l'entretien), d'habiller l'énoncé de leur problématique d'une

foule de termes abstraits qu'ils ne prennent pas la peine de définir et qui encombrant inutilement la réflexion en la détournant de son objet, ou encore de rendre toujours plus complexe dans le discours ce qui demande précisément à être éclairci, allégé, dépouillé de tout verbiage. La pratique de l'analyse textuelle devient réellement plus efficace, au contraire, lorsqu'on la débarrasse de telles pesanteurs et de tels artifices.

Selon la même logique, il est bon de savoir « oublier » un instant ce que l'on a appris et qui peut faire obstacle, parfois, à une vraie prise en compte de la spécificité thématique ou formelle d'un extrait particulier. Il faut donc accepter de laisser parler sa propre sensibilité littéraire pour ne pas plaquer systématiquement du connu sur de l'inconnu : le meilleur des cours n'aide pas toujours à entrevoir la fulgurance irréductible d'une image chez Dylan Thomas, le choc d'une association parfaitement incongrue chez Flannery O'Connor, le chaos phonétique soudain d'un vers de Shakespeare. Tout ne se rabat pas sur les grandes catégories de sens qu'on a eu bien raison de construire mentalement au fil d'une année de préparation assidue, mais qui n'ouvriront jamais toutes les portes – et c'est heureux !

À propos de l'entretien avec le jury auquel sont consacrées les dix dernières minutes de l'épreuve, quelques remarques plus précises s'imposent. Il arrive trop souvent que des candidats interrogés très explicitement sur des points formels répondent à côté en revenant obstinément à des questions thématiques. Nous invitons donc les candidats à écouter plus attentivement les questions qui leur sont adressées, et lorsqu'y figurent des mots comme « form », « writing », « figures of speech », « narrative strategies », « stylistic devices », c'est bel et bien dans la matière du texte qu'il faut chercher une réponse et non dans des généralités abstraites.

Par conséquent, si le jury invite un candidat à trouver d'autres exemples pour illustrer ou préciser un point abordé précédemment dans son exposé, il est parfaitement légitime que ce dernier prenne quelques instants pour consulter réellement l'extrait ou d'autres passages de l'ouvrage. Il est donc inutile de demander : « Can I use the book ? » Cela n'est pas seulement autorisé mais vivement recommandé.

Plus anecdotique, il est aimable mais fort peu souhaitable de féliciter le jury pour la qualité de ses questions : « Good question ! », avons-nous pu entendre une fois ou deux...

Il est temps de formuler à présent quelques remarques plus spécifiques concernant les différentes œuvres au programme de cette session. C'est la poésie de Dylan Thomas qui a donné lieu statistiquement aux meilleurs résultats : la moyenne des candidats ayant eu à commenter cet auteur s'élève à 11,35, contre 11,25 sur Flannery O'Connor et 10,25 sur Shakespeare. À l'évidence, les faiblesses observées dans le domaine de la versification, et que nous déplorions plus haut, se sont plus souvent manifestées dans l'analyse des passages en vers de *Much Ado About Nothing*, ce qui peut contribuer à expliquer une moyenne un peu plus faible dans le cas de cette dernière œuvre. Ceci tend à confirmer l'impression qui s'était fait jour il y a deux ans lorsque la poésie de William Carlos Williams était au programme du concours et que, contrairement à certaines craintes, les meilleurs exposés avaient porté précisément sur des textes du poète américain parfois déclaré obscur. Il s'avère, en tout état de cause, que les œuvres d'un écrivain réputé difficile ne contiennent pas forcément plus d'obstacles que des textes classiques, sur lesquels il peut être parfois plus délicat de briller, en particulier lorsque les instruments servant à analyser ce qui fonde précisément le caractère classique du texte se révèlent quelque peu défaillants. Il nous semble, en l'occurrence, que les incertitudes du sens, dans le cas de bon nombre de poèmes de Dylan Thomas, loin d'être intimidantes et de bloquer tout discours critique, ont bel et bien encouragé davantage de candidats à se replier utilement et efficacement sur des éléments formels objectifs leur permettant de se confronter de manière plus directe et plus fructueuse à la matérialité de l'écriture.

Puisqu'il est question du traitement des divers auteurs par les candidats, une remarque plus marginale s'impose. Alors qu'aucun candidat ne prend l'initiative incongrue de désigner le (trop ?) grand Shakespeare par son seul prénom, ni d'appeler Thomas « Dylan » comme on le ferait pour un ami, plusieurs s'autorisent à le faire dans le cas de O'Connor, soudain réduite à « Flannery ». Ce « traitement de faveur », même si l'on peut sans doute l'imputer en partie à une longue année d'un commerce intime avec les textes au bout duquel une grande familiarité s'est nécessairement instaurée, n'a toutefois pas sa place. On y entendrait presque un peu de condescendance, surtout si l'on se souvient que d'autres grandes femmes de lettres avant O'Connor ont eu à subir ce type de relâchement ou de nonchalance dans la reconnaissance de leur état civil en tant que femmes qui écrivent. Que les candidats auxquels l'impensé d'une telle dénomination échappe (nous ne voyons là aucune intention délibérée de leur part, bien sûr) se demandent un instant pourquoi Shakespeare reste toujours Shakespeare tandis que O'Connor devient si facilement Flannery, un peu de la même manière que Brando reste Brando plus souvent que Marilyn ne devient Monroe...

Dans le cas des nouvelles de O'Connor, le jury a décelé parfois une tendance à la simplification, certains candidats tombant ainsi dans les pièges que O'Connor elle-même s'emploie à dénoncer. Il faut pourtant se méfier d'appellations telles que « personnages négatifs » ou « les bons et les méchants », termes entendus dans quelques exposés, et savoir se défaire de catégories figées ou trop étanches. Ce n'est pas parce que l'auteur se définit comme une moraliste que les candidats doivent se placer d'emblée dans une perspective morale. Dans

l'analyse d'un extrait de nouvelle, le jury n'attend pas moins de technicité que dans le commentaire d'un poème : qu'en est-il des figures de style, des réseaux d'images, des effets phonétiques ou onomastiques, des formes du discours (direct, indirect, indirect libre) et de leur brouillage, des nuances dans les jeux de focalisation, etc. ? Il semble que la fiction conduise plus souvent les candidats à une dérive (toute relative) vers une psychologisation et / ou une moralisation du discours qui tend à leur faire un peu négliger les éléments stylistiques ou narratifs sur lesquels reposent une esthétique et une éthique indissociables. La seconde ne doit pas éclipser la première. Les candidats auront avantage à ne pas oublier ce point lorsqu'ils aborderont l'œuvre de fiction au programme de l'an prochain. De plus, l'écueil que constitue une lecture symbolique trop systématique n'a pas été toujours évité : « In O'Connor's stories, green means ... / red stands for ... », avons-nous pu entendre parfois. Il y a lieu d'introduire plus de nuance dans ce domaine. En revanche, nous sommes heureux de pouvoir dire que la question du grotesque a été beaucoup mieux traitée chez O'Connor qu'elle ne le fut l'an dernier dans le cas des nouvelles de Sherwood Anderson.

Rares sont les candidats qui savent établir des liens convaincants et complexes entre les nouvelles, au-delà d'une simple communauté thématique. Ce défaut se retrouve d'ailleurs lorsqu'il s'agit de faire apparaître des similitudes ou des échos d'un poème de Dylan Thomas à un autre. Il serait bon, à l'avenir, de prendre davantage en compte la totalité du corpus (au programme) de l'auteur concerné pour mieux mettre en balance la singularité et la représentativité du fragment commenté ; cela vaut d'ailleurs tout autant pour les poèmes, l'œuvre de fiction et la pièce, quels qu'ils soient.

Dans le cas des poèmes de Dylan Thomas, le jury a eu parfois la surprise de constater que certains candidats, alors que l'édition à leur disposition était riche de notes fort utiles, s'interdisaient d'y avoir recours pour déchiffrer les références autobiographiques ou bibliques. Certes, il serait fâcheux de présenter le contenu de ces notes comme des découvertes personnelles dans son exposé : il s'agit de les intégrer à un discours critique autonome chaque fois que cela est pertinent ; mais il est tout aussi dommageable de négliger cette matière disponible au prétexte qu'elle n'appartient pas à proprement parler au texte à commenter. Les candidats travaillant sur Shakespeare ont su, de ce point de vue, faire un bien meilleur usage des notes. Il faudrait aussi, lorsqu'il est question de poésie, tout autobiographique qu'elle soit, savoir parler de « persona » ou de « poetic voice » plutôt que d'employer abusivement le mot « author » tout du long.

Il y a moins de traits saillants à souligner à propos des exposés que nous avons entendus sur la pièce de Shakespeare, les faiblesses propres au travail sur la prosodie ayant déjà été identifiées. Notons que la notion de « désir mimétique » telle que l'a définie René Girard a fait florès dans les commentaires portant sur les rapports amoureux dans *Much Ado About Nothing*. Bien comprise et appliquée à bon escient, elle a servi à éclairer plusieurs scènes de manière convaincante. À l'inverse, les références à telle mise en scène ou telle adaptation restent extrêmement rares, alors qu'elles permettraient sans aucun doute d'enrichir l'analyse.

Au bout du compte, les candidats ont su montrer que les textes au programme n'avaient rien perdu de leur force, et les réserves ou regrets formulés dans ce rapport ne sauraient entacher le plaisir, voire le privilège, qu'il y a pour le jury à voir naître une vraie réflexion sur la littérature et une réelle pensée critique. 2014 fut une bonne année ; nous formons le vœu que 2015 le soit tout autant.

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Nombre de candidats interrogés : 42

Répartition des notes : 02/20 (1) ; 03/20 (1) ; 04/20 (1) ; 05/20 (2) ; 06/20 (1) ; 07/20 (4) ; 08/20 (4) ; 09/20 (3) ; 10/20 (5) ; 11/20 (4) ; 12/20 (4) ; 13/20 (2) ; 14/20 (3) ; 15/20 (1) ; 16/20 (3) ; 17/20 (1) ; 18/20 (1) ; 19/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : 10,45/20 (écart-type : 4,06)

Sources utilisées :

The New York Times
The Los Angeles Times
American Thinker
Project Syndicate
The Nation
The New Yorker
Politico

The American Prospect
The Huffington Post US
The Financial Times US
The Boston Globe

The Economist
The Guardian

The Huffington Post UK
The Daily Telegraph
The Scotsman
The Independent

The Times
The Financial Times
The Spectator
New Statesman

et les sites web des différents journaux cités

Nous commencerons ce rapport par quelques remarques préliminaires sur les résultats obtenus lors de la session 2014. C'est avec beaucoup de plaisir que le jury a cette année constaté que les candidats possédaient généralement une plus grande maîtrise de l'exercice que lors des sessions précédentes : le format de l'épreuve était très majoritairement connu, le passage de lecture a été choisi et justifié et le temps de parole a été utilisé dans sa quasi-intégralité ; la majorité des candidats se sont livrés à un véritable commentaire du texte plutôt qu'à un placage de cours de civilisation mal restitué et ils se sont montrés très accorts pendant l'entretien avec le jury ; enfin, le très regrettable "this text is biased" a (presque toujours) été évité. Certaines prestations ont été éblouissantes, tant par leur capacité à rendre compte du positionnement de l'article au sein du contexte politique et des débats idéologiques dans lesquels il fallait le situer, que par la très grande qualité de l'anglais utilisé et le talent rhétorique déployé. Ceci explique que la moyenne générale de l'épreuve soit cette année sensiblement supérieure à celle des sessions antérieures. Toutefois, un certain nombre d'erreurs méthodologiques ont pu être constatées et certains candidats n'ont pas su entièrement éviter des écueils rédhibitoires. C'est pourquoi nous insisterons ci-dessous sur le format de l'épreuve et sur les attentes du jury. Quant à la méthode, nous invitons les candidats et les préparateurs à consulter le rapport (très complet) de la session 2013.

http://www.ens-lyon.eu/admissions/concours-d-entree-session-2013-204551.kjsp?RH=CONC_ARCH

Cette épreuve n'est ni une « discussion polie » qui mêlerait généralisations et impressions personnelles sur un thème, ni un « test » de civilisation britannique ou américaine. Elle demande des candidats qu'ils commentent de manière critique et informée un point de vue sur un fait ou un débat actuel en le replaçant au sein d'un contexte institutionnel, économique, social, politique, idéologique très précis. Ceci nécessite la maîtrise d'un savoir-faire de l'analyse textuelle, tout autant que d'un savoir civilisationnel. Tous les articles, issus exclusivement de la presse britannique ou de la presse états-unienne (et disponibles sur le site web de l'École), portent sur l'actualité de l'année dans ces deux pays (d'août 2013 à juin 2014). La longueur des textes est d'une page en format A4, c'est-à-dire de 700 à 900 mots environ. Après une heure de préparation, la prestation orale devant le jury dure 30 minutes. Pendant 20 minutes, le candidat présente une analyse du texte, comprenant 6 à 8 minutes pour l'introduction et la synthèse et 12 à 14 minutes pour le commentaire et une brève conclusion. Le candidat doit également procéder à la lecture d'une dizaine de lignes du texte, dont le choix sera préalablement justifié au sein de sa présentation. La lecture de cet extrait peut avoir lieu soit au moment de la synthèse, soit au moment du commentaire proprement dit, si le candidat le juge plus approprié. Pendant les 10 minutes restantes, le jury (composé d'un spécialiste du Royaume-Uni et d'un spécialiste des États-Unis) mène un entretien avec le candidat. Dans l'introduction, le candidat doit très clairement identifier la source de l'article (rubrique, ligne éditoriale), le contexte dans lequel il s'insère et sa thématique. Il est préférable que la problématique et l'annonce de plan du commentaire soient énoncées *entre* la synthèse et le commentaire.

Quelles sont les attentes du jury?

1) Une bonne connaissance du format de l'épreuve : tenir les temps impartis, ne pas oublier de lire un passage du texte d'une longueur adéquate dont le choix est justifié, jouer le jeu de l'entretien avec le jury.

2) Une bonne identification du document et de sa source : identifier la rubrique dans laquelle l'article est publié, savoir se servir du paratexte (par exemple, s'il est noté "column", "leader", "comment", ou au contraire "News" ; si des images ou des sondages sont utilisés pour renforcer le propos de l'article, il convient de les commenter et de les insérer dans l'analyse) ; pour les publications extrêmement connues comme *The Guardian* ou *The Spectator*, être capable de connaître la ligne éditoriale et politique (ce qui devrait aider le candidat à mieux comprendre le texte). Nous renvoyons au rapport de 2013 pour plus de conseils méthodologiques.

3) Savoir replacer le texte dans un contexte à la fois large et immédiat. Il est conseillé au candidat, dès l'introduction, de clairement présenter le contexte d'actualité dans lequel l'article se situe et qui est éventuellement commenté (par exemple, l'opposition et la mise en place de *Obamacare*, *the US government shutdown*, le scandale des écoutes de la NSA, le retour du Tea Party, la montée du UKIP, l'Euroscepticisme, les réformes du système social britannique...), mais aussi, de manière plus générale, de savoir repérer que le sujet s'inscrit souvent dans des débats sociétaux (voire nationaux) idéologiques et politiques plus larges et plus ancrés

dans la durée, ce qui devrait tout de suite appeler la question de savoir quelle position le journaliste occupe au sein de ces débats. Quelques exemples : l'opposition entre *conservatives* et *liberals* aux États-Unis, les réformes constitutionnelles au Royaume-Uni, les évolutions des différentes traditions politiques britanniques comme les *one-nation Toryism*, *neo-liberalism*, *Labourism*, ou bien encore, des deux côtés de l'Atlantique, la question des droits et de l'égalité des chances pour les minorités sexuelles, religieuses, ethniques, la désaffection des populations face au monde politique, les difficultés économiques et les inégalités sociales, les rapports hommes-femmes, la place de la technologie, de la culture et du consumérisme dans la société. Cette liste n'est bien évidemment pas exhaustive.

4) Produire une synthèse thématique et analytique du texte plutôt qu'un résumé linéaire. Reprendre l'article paragraphe par paragraphe fait souvent tomber cette partie de l'exercice dans la paraphrase, ce qui est peu souhaitable. De même, la tentative maladroite chez certains candidats de « découper » l'article en deux ou trois parties apporte généralement peu à l'analyse. Au contraire, le candidat doit, dans des termes qui sont les siens et selon un ordre argumentatif qui suit sa logique propre (qui n'est donc pas forcément identique à l'ordre de l'article), expliquer le sens du texte et identifier la problématique, dégager les lignes directrices et les articulations des idées (liens, parallèles, analogies, paradoxes représentatifs du fonctionnement interne de l'article), le ton, les différents types d'arguments utilisés, et mettre en exergue l'intention et la stratégie du journaliste (à mettre en regard avec la ligne éditoriale). Des phrases toutes faites du type "He/she wants to catch the reader's attention" sont ici à proscrire, car elles n'expriment rien de plus qu'une platitude.

5) Savoir formuler une problématique. Beaucoup trop de prestations sont faibles sur ce point, soit parce qu'elles s'en dispensent totalement, en se contentant d'annoncer les deux thèmes par la suite explorés, soit en posant des questions qui n'en sont pas, telles que "why is [this] an important issue?", "what is the point of view here?". On rappellera au candidat que c'est à partir de l'enjeu principal du texte que la problématique doit se construire et on le mettra en garde contre la tentation de suivre une voie tangente, qui l'amène à évacuer totalement le texte pendant le commentaire. Le jury a apprécié l'effort des candidats qui ont posé une véritable problématique et ont ainsi pris un risque.

6) Annoncer et suivre un plan de commentaire. Le commentaire doit être structuré, cohérent et argumenté. L'absence de plan aboutit soit à un effet catalogue qui nuit à la démonstration, soit à une présentation chaotique qui perd le jury et sacrifie la clarté du propos. Le candidat doit donc s'assurer qu'il « accompagne » son jury dans tous les moments de son développement, en annonçant et en soignant les transitions. À noter qu'il n'est pas du tout choquant que le candidat dicte au jury la problématique et le plan.

7) Revenir constamment au texte tout au long du commentaire. La récitation ou le placage de cours, même s'ils sont inspirés par la thématique centrale du texte, ne correspondent pas à l'exercice demandé. Généralement, ce stratagème est utilisé pour échapper à une véritable « confrontation » avec le texte. Cette année encore, la tentation de longs « déroulés de cours » s'est fait ressentir chez certains candidats qui ont visiblement des réticences à vouloir se prononcer sur la stratégie de l'article. Il est vrai qu'inversement, si le candidat ne s'appuie pas sur des connaissances solides en civilisation, le commentaire s'apparentera à de la paraphrase, ce qui est tout aussi regrettable. Il s'agit bien pour le candidat de discuter du point de vue du journaliste sur le contexte et de le comparer à d'autres points de vue possibles, et par là-même d'équilibrer texte et contexte. Une circularité doit s'installer entre le texte, les éléments contextuels et la réflexion personnelle du candidat. Des passages, voire des expressions clés du texte doivent être sélectionnés et analysés (micro-lectures), et les nœuds paradoxaux et problématiques du texte doivent être étudiés de manière plus approfondie, grâce à une explicitation du contexte institutionnel, social, économique, parfois historique. Le jury est très frustré lorsque ce travail d'analyse textuelle n'est pas fait ou pas *assez* fait, et il n'est pas étonnant que, lors de cette session, pour la grande majorité des entretiens, le jury ait dû très régulièrement solliciter les candidats à revenir vers des passages précis du texte, d'abord pour en expliciter le sens, mais aussi pour suggérer de nouvelles pistes de commentaire.

8) Maîtriser et savoir utiliser ses connaissances en matière de civilisation britannique et américaine. Le candidat n'est pas un « spécialiste » de civilisation (pas plus qu'il n'est un « spécialiste » de littérature) et le jury sait se montrer indulgent si le candidat ne connaît pas des points de détail de l'actualité ou bien de l'histoire. Néanmoins, les candidats des sessions prochaines doivent bien comprendre que certaines connaissances de base sont exigibles. Avoir une idée très vague des dix premiers amendements de la Constitution Américaine, par exemple, ou bien ne pas savoir de quel parti le premier ministre britannique est le dirigeant, et donc quelle est sa politique, ou bien encore penser que les "*liberals*" aux États-Unis constituent un parti politique à part entière, que l'on devrait différencier à la fois des Républicains et des Démocrates, est de fort mauvais augure de la part de quiconque voudrait continuer des études d'angliciste, à l'École Normale Supérieure ou ailleurs. Le candidat doit comprendre que se dispenser de l'apprentissage de ces bases l'expose potentiellement à des contre-sens grossiers

sur les textes. Est-il par exemple véritablement possible de commenter un article sur la politique écossaise en 2014 (une politique qui est présentée comme étant « antithétique » à la politique britannique centrale) en ne mentionnant à aucun moment du commentaire le référendum sur l'indépendance à venir ou le nationalisme écossais ? De même, ignorer manifestement que l'Écosse a été dotée d'un parlement autonome de celui de Westminster il y a maintenant quinze ans empêche de comprendre la montée de ce nationalisme et les divergences politiques très fortes des deux côtés de la frontière. La même remarque s'applique à des questions de vocabulaire politique. Cette année encore, le jury a constaté qu'il y avait beaucoup de confusions sur les termes "*mandate*", "*populist*" ou bien encore "*liberal*". Il est absolument primordial de connaître parfaitement la définition de ces termes et leur usage. Nous nous bornerons ici à rappeler aux futurs candidats que le sens de "*liberal*", cas déjà mentionné plus haut et qui pose tant de problèmes, change, selon que l'on se situe d'un côté ou de l'autre de la Manche, ou d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique. Aux États-Unis, il est assimilé à la gauche dite progressiste, qui soutient les droits des minorités ou le renforcement des politiques sociales, par exemple, et il ne peut se réduire à l'acception française d'une simple défense du marché libre de type *néo-libéral*, qui est souvent associée dans l'Hexagone à la droite. Pour plus de détails à ce sujet, nous renvoyons au rapport de la session 2013. Au-delà, une bonne connaissance contextuelle permet également au candidat de satisfaire une des exigences du commentaire, c'est-à-dire de comparer les points de vue possibles au sein des grands débats de politique et de société (typiquement, sur des sujets tels que le rôle et la taille de l'État-Providence, ou inversement de l'économie de marché) et d'être capable de justifier des idées qui ne sont pas les siennes, tout en informant sa propre prise de position.

Nous devons ici mettre en garde les candidats qui veulent bien faire en inscrivant la problématique dans des logiques historiques qu'ils font parfois remonter très loin, que ce soit à la guerre d'Indépendance et la création des États-Unis, ou jusqu'à l'époque élisabéthaine ou médiévale pour les Îles britanniques. Si l'ambition et le sérieux de ces candidats doivent être salués, nous devons leur rappeler que le temps de préparation et le temps de passage sont relativement courts et qu'il est préférable de cibler des éléments contextuels pertinents et plus immédiats, à partir de micro-analyses du texte, plutôt que se livrer à un développement encyclopédique sur l'histoire de la pauvreté en Angleterre, ou sur le rapport des Américains aux armes à feu depuis la Révolution, par exemple. Généralement, ces candidats se lancent dans un récit historique sur le sujet avant d'être obligés de le tronquer, voire de l'abandonner par manque de temps, ne pouvant pas non plus, de ce fait, véritablement rendre compte du texte dans sa profondeur. Nous le répétons : les éclairages contextuels doivent toujours partir d'une analyse du texte. Dans la même veine, certains candidats « reprochent » au texte de ne pas se livrer à un cours de civilisation : "the writer forgets to say ... / he/she should have mentioned that ... / a whole part of the subject is overlooked ...". Or, ces « silences » (si l'on peut vraiment parler de « silences » pour des articles de 800 mots!) peuvent parfois constituer une piste pour le candidat.

De manière plus générale, les « fausses critiques » du texte sont à proscrire. Nous ne reviendrons pas sur le procès de subjectivité déjà commenté à plusieurs reprises dans les rapports précédents et fort heureusement évité par la très grande majorité des candidats cette année : la critique selon laquelle un article de presse ne serait pas « objectif » ("the text is biased / the author is not really objective"). Cette critique est-elle véritablement pertinente si l'article s'affiche volontairement comme un article d'opinion ? Nous encouragerons toutefois les candidats des sessions futures à mieux analyser la façon dont les faits sont présentés dans un article qui se dit purement informatif, par exemple lorsqu'il est dit qu'un homme politique « refuse » de répondre aux critiques de ses adversaires, ou qu'une approche est présentée comme étant du « bon sens » ("common sense"). Il conviendrait également de ne pas faire de confusion entre ce qui relève de l'esprit critique et ce qui relève d'attaques violentes et infondées contre des textes dans le but « d'impressionner le jury ». De répéter pendant tout le commentaire que le texte ne parvient pas à convaincre ("the text is unconvincing") et qu'il aboutit à un échec ("it fails in every single way") sans pour autant le démontrer clairement ne constitue pas une véritable réflexion sur le texte. Le candidat finit par ne rien dire de concret sur les enjeux-mêmes du texte et n'encourage absolument pas le débat.

9) Comprendre que l'entretien permet au candidat de progresser et d'approfondir le débat, et ne sert en aucun cas à le « piéger ». Ce dernier doit laisser les membres du jury poser leurs questions sans les interrompre (sinon, à quelle question va-t-il véritablement répondre ?), prendre le temps de la réflexion avant chaque réponse, développer ses réponses (le jury s'attend très rarement à ce qu'on lui réponde par un simple "yes" ou "no"), enfin, ne pas s'offusquer si une question lui semble triviale ou trop « évidente ». Manifestement, si elle est posée, c'est que le candidat n'a pas su expliquer de manière très convaincante le point afférent lors de sa prestation.

10) Soigner la communication et la qualité de l'anglais, sans lesquelles l'épreuve ne peut être réussie. Nous renvoyons ici au rapport du jury de 2013, qui donne plusieurs conseils sur la communication et dresse une longue liste des erreurs et des défauts de langue qui ont été entendus cette année encore. Nous mentionnerons

néanmoins des fautes de prononciation particulièrement récurrentes sur *shall* / *focus* / *cause* / *idea* / *Britain* et beaucoup de déplacements d'accents toniques.

http://www.ens-lyon.eu/admissions/concours-d-entree-session-2013-204551.kjsp?RH=CONC_ARCH

À présent, nous prendrons pour exemple de mise en application des conseils ci-dessus l'article intitulé "Benefits Street or Wall Street - which is worse?" (*The Daily Telegraph*, 30 January 2014, consultable en ligne sur le site du concours), afin de donner aux candidats futurs une image plus concrète de ce que l'on attend d'eux. Précisons que nous ne proposons pas ici un plan de commentaire, mais des pistes qui ne sont ni exhaustives, ni exclusives d'autres clés de lecture.

Dans l'introduction, la source, le contexte et la thématique doivent être clairement identifiés. Cet article d'opinion, issu du *Daily Telegraph*, journal marqué à droite au Royaume-Uni, se propose de comparer le phénomène des escrocs dans les milieux financiers (par le biais du film de Martin Scorsese, sorti début 2014, *The Wolf of Wall Street*) au phénomène de fraudes multiples aux allocations familiales et plus généralement aux aides de l'État-Providence (par le biais de la série documentaire télévisée au Royaume-Uni, *Benefits Street*, également diffusée dans les premières semaines de 2014 sur Channel 4). Il est intéressant de constater que le film et l'émission ont tous deux fait scandale : le film, car il « glorifierait » les excès immoraux du monde de la finance, l'émission, car elle « stigmatiserait » les pauvres, ou (inversement) mettrait au jour des abus inadmissibles d'individus peu scrupuleux vis-à-vis de l'État et du contribuable. Pour une contextualisation plus large, il est nécessaire de rappeler que *Benefits Street* a été produit dans un contexte d'austérité au Royaume-Uni, en plein cœur d'une crise économique dont beaucoup pensent que l'on doit justement en trouver l'origine dans les agissements du monde de la finance.

Dans la synthèse, le candidat est amené par la construction du texte à travailler sur les oppositions et les parallélismes établis par la journaliste entre les deux types de comportements frauduleux, et en particulier à souligner les nombreuses références à la criminalité. Il est invité à commenter le ton à la fois humoristique et indigné qui est utilisé, ainsi que le vocabulaire parfois cru ("legitimate work is for mugs", 1.18-19). On se doit de conclure la synthèse sur le message principal (très personnel) de la journaliste : coincées entre les fraudeurs et les voleurs « d'en haut » et les fraudeurs et les voleurs « d'en bas », ce sont les classes moyennes, qui travaillent dur d'un labeur honnête, qui sont les victimes des deux autres catégories (et, au-delà, on nous laisse à penser que ce sont bien elles les victimes principales de la crise économique et sociale actuelle). Même si la journaliste ne cache pas son dégoût pour les financiers comme Jordan Belfort, la fin du texte laisse entendre que les fraudes que commettent les habitants de *Benefits Street* sont particulièrement méprisables, tandis qu'une lecture attentive des termes employés par la journaliste vis-à-vis de ces derniers tout au long de l'article ("scrounging", 1.3 ; "every bad choice he ever made", 1.8 ; le fait que la dépendance à la drogue ne soit pas considérée comme une véritable source de détresse, "when so many are genuinely in need", 1.41) tend à indiquer qu'elle se range, dans une attitude assez typique du *Daily Telegraph*, dans une remise en question de la « culture de la pauvreté » au Royaume-Uni. Pour certains, cette attitude exprime la nécessité de réformer radicalement l'État-Providence créé au Royaume-Uni après la deuxième guerre mondiale et de conférer à nouveau une grande importance à la responsabilité individuelle en tant que facteur explicatif des inégalités économiques, en remplaçant notamment l'accent sur la notion de "deserving / undeserving poor". Pour d'autres, elle révèle une stigmatisation de plus en plus cruelle des pauvres ainsi qu'un mépris grandissant.

La problématique d'une réforme (dans un sens ou dans un autre) du rapport de la société dans son ensemble à la pauvreté peut donc unifier le commentaire. Dans celui-ci, le candidat peut rappeler, en s'appuyant à la fois sur le texte et sur ses connaissances, le fragile équilibre qui existe entre l'économie de marché (symbolisée par Wall Street, dont les pratiques frauduleuses sont référencées dans le texte) et le « filet de sécurité » de l'État social au Royaume-Uni. La teneur du texte permet également d'évoquer les analyses rivales qui sont données des causes de la pauvreté (les dysfonctionnements du marché ou bien la conduite personnelle), ainsi que l'évolution des politiques et des mentalités britanniques récentes : d'abord Beveridge et les réformes des gouvernements d'après-guerre, qui visaient à enrayer une pauvreté comprise comme une conséquence structurelle du modèle économique, puis la période Thatcher avec sa critique du *Nanny State* mais aussi celle du New Labour avec le passage de *welfare* à *workfare*, qui ont fait ré-émerger une vision de la pauvreté comme marque d'une responsabilité morale individuelle. Sur ce point, le candidat doit se reposer sur le texte, car il regorge de références à l'éthique du travail, par exemple, "the notion of working and saving for a dress", 1. 24-25, "the sober world of dull duty and a fair day's pay for a fair day's work", 1.46 ; de même, "poverty is a moral failing", 1.34. Parmi les éléments de débat que l'on peut potentiellement apporter au sein d'un commentaire sur le rapport actuel des Britanniques à la pauvreté et au système étatique qui tente de la réduire, notons également : la

crise économique depuis 2007/8 ; la politique sociale des Conservateurs dans le gouvernement de coalition depuis 2010 (d'abord inspirée par la droite « compatissante » et la tradition du *one-nation Toryism* avec *'the Big Society'*, mais qui a progressivement fait muer l'austérité conjoncturelle en politique permanente de restructuration et de rétrécissement de l'État-Providence) ; les tentatives de la part de cette même droite traditionnelle que représente *The Daily Telegraph* de régler les excès de la finance (1.36, "it's the poor who pay for his piggish lifestyle") ; les inégalités sociales qui se creusent ; l'évolution des mentalités de la classe moyenne britannique (dont le pouvoir économique est fragilisé, "wage slaves", 1.47) vers une condamnation plus systématique de la *dependency culture* et de ceux qui perçoivent des aides de l'État (le message central du texte : "benefits funded by people who work for a living", 1.29), ou suivant un point de vue contraire à celui du texte, l'émergence de mouvements et de voix contestataires (*Occupy*, ou bien encore l'impact des recherches de l'économiste français Thomas Piketty).

Le candidat peut aussi se prononcer sur le bien-fondé d'une telle comparaison entre les pauvres de *Benefits Street* et le financier Jordan Belfort telle qu'elle est construite dans l'article. L'argument moral est, ici encore, mobilisé pour appuyer la justification : "both James Turner and Wall Street have their own moral codes that run parallel to - but do not overlap - the world most of us inhabit", 1.21-23. Défiant toutes deux les règles de la société ("society's rules", 1.21), ces deux sphères constituent des micro-mondes régis par leurs propres lois : "the rottenness of a whole financial culture", 1. 13, "the notion of working and saving [...] has no currency in James Turner Street", 1.24-25. Rompant avec la morale, elles prônent également toutes deux le refus de la « vie normale » : "Sitting there, being normal? No.", 1. 43, "It was crazy - in the normal world. But who wants to live there?", 1.45. On retrouve ici la tension entre les extrêmes, toutes deux « hors norme », et une classe moyenne laborieuse située dans l'entre-deux, dont le niveau de vie est conditionné par le salaire, fruit du travail ("a fair day's pay for a fair day's work", 1. 46). Enfin, la rupture avec cette logique conduit tant James Turner Street que Wall Street à s'enfermer dans une illusion, voire une auto-illusion : "self-deception is the air they breathe", 1. 38. Le candidat peut compléter son analyse en mentionnant que les excès de la finance mis en scène par le film de Scorsese trouvent un écho direct en Grande-Bretagne, la City ayant également été frappée par les dérives de la finance déréglementée. Il peut interroger le rôle de la médiatisation par le cinéma et la télévision (mais aussi par la presse!, par l'intermédiaire de cet article lui-même) dans la diffusion des messages politiques et dans la construction des clichés et des préjugés sociaux. Enfin, le lecteur vigilant peut souligner l'ambiguïté du jugement final : "Still, there is one crucial difference [...]: Fungi is bad at being bad. Belfort was really good at being bad.", 1.48-49. Cette conclusion reflète-t-elle l'ironie distanciée de la journaliste à l'égard d'une dénonciation de la haute finance mêlée de fascination ? Ou bien s'agit-il d'une clôture paradoxale, et à charge, suggérant que l'immoralité brille d'un éclat particulier lorsqu'elle émane d'en haut ?

Nous ne pouvons qu'encourager les candidats de la session 2015 à consulter régulièrement ce rapport, ainsi que ceux des années précédentes. En effet, le jury pénalise les erreurs méthodologiques qui y sont présentées, et au contraire, bonifient les notes de ceux et celles qui ont clairement suivi les recommandations qu'ils contiennent.

Recommandations bibliographiques

- Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Grellet, Françoise, dir. *Crossing Boundaries. Histoire et culture des pays du monde Anglophone*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd édition).
- Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- Lacroix, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris : PUF / coll. Quadrige, 2010.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris : Hachette, 2010.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th édition).
- Mioche, Antoine. *Les grandes dates de l'histoire britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Norton, Mary Beth et al. *A People and a Nation, A History of the United States*. Boston: Houghton Mifflin, 2010 (8th édition).
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2011 (édition réactualisée).
- Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2014 (9^{ème} édition).

Valelly, Richard M. *American Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013.
Wright, Tony. *British Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013 (new edition).

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th édition).
Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd édition).

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV2)

Nombre de candidats interrogés : **25**

Répartition des notes : 03/20 (1) ; 4/20 (1) ; 5/20 (1) ; 05.5/20 (1) ; 06.5/20 (1) ; 07/20 (2) ; 7.5/20 (2) ; 08.5/20 (2) ; 9.5/20 (1) ; 10/20 (2) ; 11/20 (1) ; 11.5/20 (1) ; 12/20 (1) ; 13/20 (2) ; 14/20 (2) ; 14.5/20 (1) ; 15.5/20 (1) ; 16.5/20 (1) ; 17.5 (1)

Moyenne de l'épreuve : **10,08/20** (écart-type : 4)

Sources utilisées:

National Review
The Economist
The Financial Times
The Guardian
The Los Angeles Times
The Nation

The New Republic
The New Statesman
The New York Times
The Observer
The Spectator
The Washington Post

Les textes proposés par le jury portaient sur le Royaume-Uni et les États-Unis uniquement. Les thèmes abordés étaient très variés : l'économie, la politique intérieure, les questions environnementales, et les questions de société. Il a été demandé aux candidats d'aborder des sujets tels que le mariage homosexuel, la peine de mort aux États-Unis, le réchauffement climatique, ou encore la réforme de l'État-providence.

Le jury n'exige pas des candidats qu'ils connaissent ces sujets de manière exhaustive et très approfondie, mais il tient à rappeler la nécessité d'acquérir des connaissances générales sur l'actualité de ces deux pays tout au long de l'année. Pour ce faire, il conviendra de consulter régulièrement les grands titres de la presse britannique et de la presse américaine. D'autre part, les candidats tireraient certainement profit de l'écoute régulière des émissions radiophoniques consacrées à l'actualité des deux pays. Internet rend désormais accessibles des émissions telles que 'Meet the Press' (NBC), 'Left, Right and Center' et 'To the Point' (KCRW) pour les États-Unis, ainsi que les innombrables émissions mises en ligne par la BBC, pour le Royaume Uni. On pense par exemple à 'Westminster Hour' (BBC Radio 4). L'écoute régulière de ces émissions présente un intérêt double pour le candidat, qui pourra élargir ses connaissances de l'actualité tout en développant ses facultés de compréhension de l'oral et sa capacité à prononcer correctement les noms et les termes qui reviennent souvent dans l'actualité.

Le jury a noté avec satisfaction que nombre de candidats avaient des connaissances convenables de l'actualité, de l'histoire et des institutions. Il convient de mettre les candidats en garde contre un usage mal maîtrisé de leurs connaissances contextuelles. Le jury s'aperçoit immédiatement des approximations et des références erronées. Lorsqu'un candidat affirme que les élus du parti travailliste forment une coalition avec leurs homologues conservateurs, la crédibilité de son propos est mise à mal.

De même, bien que les attentes ne soient pas les mêmes que pour des candidats dont l'anglais est la première langue, quelques connaissances fondamentales de civilisation sont attendues : il n'est pas acceptable par exemple d'utiliser le mot MP en référence aux membres du Congrès américain. Là encore, le jury invite les candidats à privilégier la rigueur :

les précisions relatives à l'histoire ou aux institutions sont bien entendu fortement appréciées, à condition d'être exactes. Le jury tient à rappeler qu'il est nécessaire que le candidat maîtrise les termes et les notions qu'il manie. Ainsi l'emploi du terme anglais *liberal* dans son acception française contemporaine a conduit à plusieurs contre-sens, même si le jury a noté un recul certain de cette erreur en comparaison des années précédentes. Enfin, les candidats ne doivent pas oublier que l'utilisation de leurs connaissances historiques n'est légitime que dans la mesure où elle permet d'éclairer l'article qui leur est soumis. Le texte ne doit jamais être un prétexte à l'étalage de connaissances, aussi exhaustives soient-elles. Le jury a grandement apprécié les références au contexte et à l'histoire, mais seulement lorsque celles-ci permettaient de mieux comprendre l'article étudié.

De manière générale, les candidats ont semblé assez bien maîtriser la méthode de l'exercice même si plusieurs d'entre eux ont peine à utiliser tout le temps qui leur était imparti. Qu'il suffise de rappeler que le commentaire ne saurait être négligé et qu'il doit durer une douzaine de minutes, alors que la synthèse et l'introduction ne doivent pas, à elles deux, dépasser huit minutes. Il est préférable de ne pas résumer le texte paragraphe par paragraphe; il convient plutôt de regrouper les paragraphes autour d'axes ou de thématiques qui peuvent être formulés de manière précise et conceptuelle sous forme de titres; cela permet de reprendre les idées principales du texte en les reliant entre elles. Le jury encourage les candidats à soigner la transition entre la synthèse et le commentaire, mais également entre chaque partie de la synthèse et du commentaire, afin d'éviter la juxtaposition d'idées qui peut donner l'impression d'un plan « catalogue ». Il faut vraiment travailler la construction de l'exposé. Les commentaires intelligemment structurés ont été tout particulièrement appréciés. À l'inverse, il faut éviter les commentaires qui donnent l'impression d'une répétition de la synthèse. Il est arrivé qu'un candidat adopte la même attitude face au texte dans la partie consacrée à la synthèse et dans celle consacrée au commentaire. Les deux parties sont liées, mais elles ne doivent pas être redondantes. Les candidats ne doivent pas oublier de lire un passage du texte après avoir justifié leur choix. Certains candidats ont eu le tort d'aborder cet aspect de l'épreuve avec légèreté. La lecture du passage, d'une dizaine de lignes, n'intervient pas nécessairement pendant l'introduction mais plutôt au moment que le candidat juge opportun et pertinent.

Les dix minutes d'entretien qui suivent la présentation du candidat revêtent une importance considérable. Celui-ci doit rester concentré et ne pas oublier que les questions n'ont jamais pour but de le déstabiliser. Au contraire, l'entretien doit lui permettre de préciser ses idées, de rectifier certaines de ses assertions, ou même de valoriser des pistes qu'il a ébauchées dans son analyse. Au cours de la discussion, le candidat est amené à exposer un point de vue, qui peut rester ouvert et soumis à des interrogations. Le jury tient à souligner qu'il n'est pas réhébitorique pour le candidat d'hésiter ou de s'accorder un temps de réflexion avant de répondre aux questions posées. En revanche, le candidat ne doit pas s'attendre à ce que le jury lui indique s'il est sur la bonne voie. Le jury se contente de poser des questions et oriente la discussion.

Un autre aspect essentiel de l'épreuve est l'acte de communication, et le jury a trouvé que les candidats avaient un comportement tout à fait satisfaisant, à quelques exceptions près : en effet, parfois, l'expression orale ressemblait plus à de l'écrit oralisé, avec un recours exagéré aux notes, et un débit qui était souvent trop rapide. Nous rappelons que les candidats doivent veiller à s'exprimer de manière intelligible : cela suppose que l'articulation soit suffisamment précise, que le débit ne soit ni trop lent, ni trop rapide, et que le volume sonore soit suffisamment élevé pour que le jury perçoive correctement, et sans effort, ce que dit le candidat. Un bon acte de communication repose aussi sur un véritable échange avec le jury, qu'il faut veiller à regarder, et qu'il faut savoir écouter dans l'entretien. Malgré la tension bien compréhensible qu'ils peuvent éprouver pendant l'épreuve, les candidats doivent favoriser une communication vivante avec le jury et s'exprimer de manière posée, claire et contrôlée. Cela suppose une bonne préparation à l'épreuve et une bonne gestion des notes, qui ne doivent pas être intégralement rédigées. Au lieu de rédiger des paragraphes complets, nous recommandons de bien préparer sur le brouillon des titres clairs et suffisamment conceptualisés, ainsi que des transitions, afin de favoriser la clarté de l'exposé.

Le jury a été très heureusement surpris, cette année, par le niveau général de l'expression orale en anglais, chez des candidats de LV2 anglais. À de rares exceptions près, la qualité de la langue était bonne, voire très bonne, et pour deux ou trois candidats excellente ! Ce bon niveau général n'a pas empêché quelques erreurs grammaticales regrettables, notamment sur l'emploi de l'article défini (on ne dit pas **the politics*, **the corruption* etc.) ou indéfini (« *in a second part* » est un calque à remplacer par « *in the second part* »), le comparatif (on dit « *fewer expectations* » et pas « **less expectations* », « *safer* » et non « **more safe* »), les pronoms relatifs (« *a mayor who* » et non « **which* »), et une construction à revoir des modaux.

Le jury a également observé des déplacements d'accent sur des mots couramment utilisés dans ce type d'exercice et des confusions entre phonèmes. Il est possible de travailler à l'avance dans l'année l'accentuation et la prononciation phonémique de mots récurrents dans les textes tels que : *be'ginning*, *eco'nomie*, *'politics*, *de'velop*, *the use*, *the 'Democrats* mais *demo'cratic*, *popu'lation*, *im'portant*. Il est conseillé de retenir les règles de phonologie imposant un accent sur la syllabe précédent les suffixes forts en *-ic*, *-ics*, *-ion* etc.

Le jury a également noté l'emploi d'un certain nombre de barbarismes (comme **evidentiate*, **mondial*, **interpretate*, **intervenate* etc), faux amis et calques divers (**to realize this right*, **it has for consequence that*, ; ainsi que des erreurs syntaxiques parfois graves, notamment sur les interrogatives indirectes où certains candidats maintiennent l'inversion (« **I will tell you how important is it* » au lieu de « *how important it is* »).

Pour finir, rappelons que l'anglais est une langue accentuelle, qui fait alterner des syllabes accentuées et des syllabes faibles. Au niveau des sons, la qualité de la réalisation des voyelles et diphtongues, d'une part, et des consonnes d'autre part, combinée avec les phénomènes d'élision, de liaison et d'assimilation, qui sont typiques des *native speakers*,

permet d'améliorer la fluidité et l'authenticité du discours. Une mauvaise maîtrise de la prononciation des phonèmes peut finir par faire obstacle à la communication : ainsi le jury a-t-il eu du mal à comprendre que le candidat parlait de « *lack* » alors qu'il prononçait le mot comme « *lake* ». Ces phénomènes d'accentuation, au niveau des syllabes et des segments, se combinent avec une variété de schémas intonatifs dont il faut être conscient. Ainsi, la maîtrise du *fall-rise*, qui ne s'emploie pas en français, permet de maintenir le jury en attente d'une information à venir.

Sur tous les points évoqués ci-dessus, un travail régulier, mené sur toute l'année de préparation, permet indéniablement de progresser, et le jury a été attentif aux efforts manifestes de certains candidats qui savent se reprendre pour corriger une erreur, et qui ont acquis un vocabulaire spécifique riche.

Recommandations bibliographiques

- Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Grellet, Françoise, dir. *Crossing Boundaries. Histoire et culture des pays du monde Anglophone*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd édition).
- Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- Lacroix, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris : PUF / coll. Quadrige, 2010.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris : Hachette, 2010.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th édition).
- Mioche, Antoine. *Les grandes dates de l'histoire britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Norton, Mary Beth et al. *A People and a Nation, A History of the United States*. Boston: Houghton Mifflin, 2010 (8th édition).
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2011 (édition réactualisée).
- Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2014 (9^{ème} édition).
- Valelly, Richard M. *American Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013.
- Wright, Tony. *British Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013 (new edition).

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

- Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
- Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
- Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
- Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

- Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th édition).
- Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd édition).

Série Sciences humaines - Analyse d'un texte hors programme

Nombre de candidats interrogés : 37

Répartition des notes : 03/20 (2), 04/20 (2), 05/20 (2), 06/20 (2), 07/20 (2), 08/20 (2), 09/20 (2), 10/20 (4), 10,5/20 (2), 11/20 (1), 12/20 (2), 13/20 (2), 14/20 (4), 15/20 (1), 16/20 (4), 17/20 (1), 17,5/20 (1), 19/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : **10,66/20** (écart-type : 4,38)

Longueur des textes : entre 700 et 900 mots.

Tout d'abord, le jury tient à rappeler que le respect du format de l'épreuve tient une place importante dans l'évaluation des candidats. Il a eu le plaisir de constater que celui-ci semblait être connu et maîtrisé dans l'ensemble. L'exposé oral présenté par les candidats doit ainsi comporter une introduction, une synthèse, un commentaire, ainsi qu'une conclusion. La gestion du temps est primordiale et prise en compte dans la notation : l'introduction et la synthèse comptent pour 6 à 8 minutes, alors que le commentaire, qui constitue le nœud de l'exercice, compte pour 12 à 14 minutes, avec la conclusion, sachant que le candidat ne doit pas dépasser les vingt minutes au total et qu'il sera interrompu par le jury. Au

cours du temps qui lui est imparti, le candidat doit lire une dizaine de lignes à sa convenance. Le jury apprécie particulièrement lorsque le candidat intègre la lecture dans sa démonstration et qu'il parvient ainsi à justifier le choix du passage lu. L'introduction présente le contexte de l'article, sa date, sa source, son auteur, ainsi que les thématiques qui sont abordées. Le jury apprécie les introductions qui mettent tout de suite en avant les enjeux du texte, qui les replacent dans leur contexte général et particulier, et qui réussissent à situer la source ainsi que l'auteur. Le jury estime que les candidats doivent être en mesure d'identifier les orientations politiques des sources de presse majeures au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Par ailleurs, si le jury n'attend pas de connaissances exhaustives sur les nombreux auteurs, trop peu de candidats font bon usage des éventuelles indications données par le paratexte. Les titres qui peuvent précéder le nom d'un auteur (tels que *Reverend*, *Chancellor*, *MP*) demandent à être explicités et peuvent donner lieu à des développements pertinents sur le ton du texte ou son orientation politique. En outre, une simple analyse du titre de l'article, ou de son sous-titre, peut parfois éviter au candidat de faire un hors sujet ou un contre-sens général.

Pour ce qui est de la synthèse, le jury souhaiterait rappeler qu'une synthèse n'est pas un résumé linéaire, mais bien une restitution des idées-clés du texte de façon thématique et analytique. A l'issue de sa synthèse, le candidat annonce sa problématique et son plan de commentaire. Le jury ne saurait trop insister sur l'importance d'être clair à ce moment de l'exposé. En ce qui concerne le plan du commentaire, les candidats doivent éviter plusieurs écueils ou maladroites. Lorsque le point de vue de l'auteur est très marqué, un plan de type thèse / antithèse / synthèse ne fonctionne pas, car il amène le candidat à contredire l'auteur de façon systématique et caricaturale, et il n'arrive pas alors à véritablement déconstruire ni analyser le point de vue et le propos. Notons à ce titre que les affirmations du type *the author is right / wrong / false* sont particulièrement maladroites et inopérantes. Elles font basculer le candidat du côté de l'opinion et de la simplification outrancière. De la même façon, les plans séparant le fond de la forme, en présentant d'un côté la thématique de l'article et de l'autre le ton du texte, sont infructueux, car c'est justement le traitement d'une question à travers un point de vue qui doit être mis en valeur et il semble dès lors problématique de distinguer les deux dimensions. Le jury a eu le plaisir d'écouter des candidats qui, forts d'une solide culture politique et historique, ont pu replacer le débat dans une perspective globale et non globalisante. Les candidats doivent en effet se méfier des affirmations caricaturales (« Les Américains sont racistes », « Les Britanniques veulent tous quitter l'Europe » ou « n'ont jamais été européens »), mais plutôt chercher à réfléchir sur les structures historiques, politiques, économiques ou culturelles qui expliquent des phénomènes de société. A ce titre, le jury a pu constater que certains candidats avaient parfois une vision très partielle des mécanismes politiques et sociaux. Ainsi, certains candidats se focalisent sur des questions ethniques en oubliant par exemple les dimensions de classe ou de genre qui sont également à l'œuvre. Pour finir sur la dimension méthodologique de l'exercice, le jury aimerait insister tout particulièrement sur la nécessité de citer les lignes lorsque les candidats font référence aux documents qu'ils sont en train d'analyser, lorsqu'ils citent un passage ou bien lorsqu'ils indiquent le passage qu'ils souhaitent lire.

Les textes que les candidats ont eu à préparer étaient tirés de la presse britannique ou américaine et avaient tous été publiés entre septembre 2013 et juin 2014. Les sujets proposés abordaient les thèmes majeurs qui ont fait l'actualité dans les deux pays cette année, tels que la question européenne, la montée du parti UKIP, l'indépendantisme écossais au Royaume-Uni, la politique d'Obama, l'anniversaire de *Brown v. Board of Education* aux Etats-Unis. Le jury a pu constater avec grand plaisir que la majorité des candidats était au fait de l'actualité politique, économique et sociale dans les deux pays. Toutefois, il a regretté que peu d'entre eux connaissent les grands titres de la presse britannique et américaine, dont étaient tirés les textes à préparer : citons par exemple le *New York Times*, *The Washington Post*, *The Guardian*, *The Independent* ou encore *The Daily Telegraph* ; notons aussi que certains textes étaient tirés de sites internet d'actualité tels que *The Huffington Post* ou *Mother Jones*. Comme signalé dans le rapport de l'année dernière, connaître l'orientation politique de ces grands titres pourrait aider les candidats à mieux comprendre le point de vue exprimé dans les articles d'opinion. Certains thèmes proposés, tels que l'inégalité et l'éducation aux Etats-Unis, ou encore la méritocratie et l'athéisme au Royaume-Uni, étaient plus généraux, tout en étant ancrés dans une actualité et des dynamiques politiques particulières. Il est donc très important de replacer les débats de société dans l'actualité politique et la spécificité contextuelle de chaque pays. Toute perspective historique est également opérante et appréciable.

En effet, l'exercice demandé exige des connaissances précises sur l'organisation de la vie politique et le fonctionnement des institutions au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Quoique la plupart des candidats aient témoigné de connaissances très solides, certains ont paru méconnaître des éléments de civilisation pourtant élémentaires, tels que le vocabulaire spécifique lié au fédéralisme américain (de nombreux candidats utilisent ainsi le terme *state* à la place de *federal government*) ou au fonctionnement des institutions politiques britanniques (par exemple *backbencher*). D'autres aspects fondamentaux, tels que le nom des différents partis (de nombreux candidats utilisent le terme *Democrat* comme adjectif) et leur orientation politique (le *Scottish National Party* ne se réduisant par exemple pas à son indépendantisme), ou encore le nom des principales villes britanniques ou américaines, s'ils étaient connus, permettraient aux candidats d'éviter des contresens ou des approximations. Les candidats doivent définir les termes-clés de leur analyse de façon globale, mais aussi en contexte, par exemple les notions de libéralisme ou de liberté. La précision du vocabulaire employé et l'utilisation des termes à bon escient sont particulièrement importants. A ce titre, beaucoup de candidats définissent le ton des articles comme ironique, sans semble-t-il véritablement maîtriser cette notion, ni par ailleurs justifier cette affirmation. Par ailleurs, le terme de *columnist* est souvent employé par les candidats dans un sens général pour dire auteur ; or, l'auteur du texte n'est pas forcément un chroniqueur ni même un journaliste.

Au cours de l'entretien, qui dure une dizaine de minutes environ, les questions posées au candidat peuvent lui permettre de clarifier certains des points abordés lors de son exposé et lui offrent la possibilité de développer certains points parfois simplement évoqués. Les questions sont également susceptibles d'inviter le candidat ou la candidate à envisager une autre lecture du texte ou à compléter son analyse. Les questions de civilisation plus précises ne sont pas là

pour piéger le candidat, mais pour lui permettre d'envisager une dimension qu'il n'a pas su mettre en avant. En effet, le jury a par exemple pu observer que certains candidats, en envisageant les thématiques d'un point de vue sociétal ou politique, ne voyaient pas du tout la dimension juridique, qui est pourtant centrale dans nombre de questions aux États-Unis.

Pour ce qui est de la langue, il serait bon que les candidats s'entraînent à prononcer et à accentuer correctement les termes-clefs qu'ils seront amenés à utiliser souvent, tels que *Europe* ou bien *law*. Les diphtongues sont souvent mal maîtrisées. D'autres sons posent également problème, tels que la différence entre [i] et [i:]. Certains candidats doivent aussi faire attention à ne pas ajouter de [h] devant chaque mot commençant par une voyelle. Le jury a également pu remarquer quelques difficultés dans l'emploi des articles, par exemple *The United States*. Comme rappelé dans le rapport de l'année dernière, le travail sur le fond (et surtout la lecture régulière de quelques journaux anglophones) doit s'accompagner d'un travail d'acquisition de vocabulaire (notamment le vocabulaire politique britannique et américain), de prononciation, et de révision des règles de syntaxe fondamentale de l'anglais.

Recommandations bibliographiques

- Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Grellet, Françoise, dir. *Crossing Boundaries. Histoire et culture des pays du monde Anglophone*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd édition).
- Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- Lacroix, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris : PUF / coll. Quadrige, 2010.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris : Hachette, 2010.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th édition).
- Mioche, Antoine. *Les grandes dates de l'histoire britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Norton, Mary Beth et al. *A People and a Nation, A History of the United States*. Boston: Houghton Mifflin, 2010 (8th édition).
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2011 (édition réactualisée).
- Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2014 (9^{ème} édition).
- Valelly, Richard M. *American Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013.
- Wright, Tony. *British Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013 (new edition).

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

- Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
- Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
- Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
- Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

- Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th édition).
- Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd édition).